BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3933 du Vendredi 22 Novembre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Un réseau de parlementaires contre la faim en Afrique centrale

Photo de famille autour du Président Sassou-Nguesso (P.3)

CATASTROPHE NATURELLE AU NORD DU PAYS

Le calvaire des riverains du fleuve Congo

(P.4)

Editorial

La houe et le député

GASTRONOMIE

La Semaine de la cuisine italienne a démarré

(P.4)

ARMEE DU SALUT

Le colonel Daniel Babingui, premier Congolais chef de territoire, rappelé à Dieu

(P.9)

A nos lecteurs

En raison de la fête de la Proclamation de la République jeudi 28 novembre prochain, La Semaine Africaine ne paraîtra qu'une seule fois, le mercredi prochain.

La Rédaction

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE
Boîte postale: 4315
Téléphone: (242) 05 748 99 64/05 553 12 95/06 653 12 95
Email: loubota47@live.fr/etudedenloubota025@gmail.com
Pointe-Noire
République du Congo

ANNONCE LEGALE

A l'issue d'une Décision de Monsieur NKANGA SAMBA Deusty Bardol, Associé Unique Gérant de la société dénommée «INFRAONE SYSTEMS-SARLU», en date du 14 mai 2019, ce dernier a pris les décisions suivantes portant: «Cession de la totalité de ses parts sociales à Monsieur DJANI Stève et Mise à Jour des Statuts. Ladite décision, enregistrée le 27 septembre 2019, folio 178/25, no 8184, à laquelle est annexée la cession de parts sociales passée entre les parties, a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 26 septembre 2019, enregistré à Pointe-Noire, le 27 septembre 2019, folio 178 124, no 8183.
Par la même occasion, par Décision en date à Pointe-Noire du 26 septembre 2019, Monsieur DJANI Stève, Nouvel Associé Unique Gérant de la société INFRAONE SYSTEMS-SARLU, décide de procéder au Changement et Transfert de Siège Social de ladite société qui auparavant était établi à: Brazzaville, à l'adresse ci-après sise à: «POINTE-NOIRE, ROND-POINT GUENIN, ZONE INDUSTRIELLE DE LA FOIRE, AVENUE TCHINGOBO, ARRONDISSEMENT N° 2 MVOUMVOU/SAINT JEAN-BAPTISTE, REPUBLIQUE DU CONGO». Le procès-verbal de ladite décision, enregistrée le 27 septembre 2019, folio 178/23, no 8182, a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date, dite ville du 26 septembre 2019, enregistré même ville, le 27 septembre 2019, folio 178 122, no8181.
Comme conséquence desdits changement, les STATUTS DE LA SOCIETE «INFRAONE SYSTEMS-SARLU» ONT ETE MIS A JOUR suivant Acte authentique reçu par les soins de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date, dite ville, du 26 septembre 2019, enregistrés même ville, le 27 septembre 2019, folio 178/19 no 8178, ainsi que ses annexes, la Déclaration de souscription et versement du capital social et l'Etat de souscription et versement du capital social, le tout, dûment enregistrés.

1-RADIATION AU RCCM AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
Comme suite au TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL A POINTE-NOIRE, en date à Brazzaville du 02 octobre 2019, le procès-verbal de la Décision de l'associé unique gérant du 14 mai 2019 «partant» de la société «INFRAONE SYSTEMS-SARLU» portant Cession de la totalité de ses parts sociales à Monsieur DJANI Stève a été déposé et enregistré audit greffe, sous le numéro 19 DA 351. Un CERTIFICAT DE RADIATION AU RCCM a été établi et délivré à Brazzaville, en date du 02 octobre 2019.

2-IMMATRICULATION AU RCCM AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE
Conformément à la radiation de la société au RCCM de Brazzaville suite au transfert de siège social de la société «INFRAONE SYSTEMS-SARLU» en date à Pointe-Noire du 08 octobre 2019, la société se trouve immatriculée sous le numéro: 19 B 398; Dépôt légal: 19 DA 1279.

3-REGULARISATION DES NUMEROS D'IDENTIFICATION UNIQUE (NIU) AU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES, DIT CFE
Comme conséquence, les NUMEROS D'IDENTIFICATION UNIQUE (NIU) de la société «INFRAONE SYSTEMS-SARLU» et du gérant ont été également régularisés:

Pour insertion,

Maître François Den LOUBOTA

APPEL D'OFFRE T/20DSZ/37F/PHY-COE-WEG-WET/ MDL/18112019

ACTED (Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement), mettant en œuvre le projet "Improving the early recovery through agricultural and food security, shelter and wash to highly vulnerable populations, especially returnees in the Pool department, Republic of the Congo" financé par OFDA, invite les fournisseurs d'Outils, Fournitures et Équipements Hydrauliques à soumettre leurs offres pour chaque décrits ci-dessous:

Lot	Description	Quantité	Unité	INCOTERMS/ Lieu de livraison	Date limite de livraison
1	Outils & Fournitures pour des comités de gestion de points d'eau	CF. Formulaire d'offre PRO-06		DDP/ACTED Mindouli & ACTED Kindamba	15 jours après bon de commande
2	Caisse à outils pour la maintenance de points d'eau				
3	Équipement Hydraulique & Communication				

L'appel d'offre sera conduit en utilisant les documents d'offre standards d'ACTED et ouvert à tous les fournisseurs et prestataires de services qualifiés. Les Documents d'Offre (en français) peuvent être retirés gratuitement par tous les soumissionnaires intéressés à l'adresse suivante:
- Bureau de représentation ACTED, au 13, Rue Bassandza, Centre-Ville Poto-Poto 3, Brazzaville (devant la clinique Cogemo)
Ou peuvent être téléchargés à partir du site internet d'ACTED www.acted.org dans la rubrique "Appels d'offre".
Les soumissionnaires potentiels sont encouragés à consulter le site internet d'ACTED régulièrement pour des modifications éventuelles au présent appel d'offre et/ou aux documents à soumettre.
Une séance d'information préalable à la soumission sera organisée le 28/11/2019 à 16H au bureau de représentation d'ACTED, à 13, Rue Bassandza, Centre-Ville Poto-Poto 3, Brazzaville. La participation de tous les soumissionnaires intéressés à cette séance d'information est préférable, mais non obligatoire.
Toutes les offres doivent être soumise avant le 09/12/2019 à 16H, à l'adresse mentionnée ci-dessus, dans une enveloppe scellée ou par email à congo.tender@acted.org, Cc tender@acted.org. Les offres en retard seront automatiquement rejetées.
ACTED ne prend en charge aucun frais ou dépense étant occasionné(e) pour le soumissionnaire par la préparation et la soumission de son offre à ACTED.
La séance d'ouverture des offres se tiendra le 10/12/2019 à 10h dans le bureau de représentation d'ACTED Kinshasa.
La présence des représentants des soumissionnaires est autorisée. Pour toute question concernant l'appel d'offre, veuillez contacter le bureau de représentation d'ACTED Brazzaville au 13 Rue Bassandza, Centre-Ville Poto-Poto 3, Brazzaville le 05/12/2019 à 16H au plus tard par téléphone (+242 05 200 19 28) ou par email à congo.tender@acted.org, copie tender@acted.org.
Remarque: si vous êtes témoin ou soupçonnez un acte illégal, inapproprié ou contraire à l'éthique ou des pratiques commerciales (comme la sollicitation, l'acceptation ou la tentative de fournir ou d'accepter un pot-de-vin) pendant le processus d'appel d'offres, veuillez envoyer un courriel à transparency@acted.org.

Société I ENGINEERING Congo Sarl
Capital social: 1000 000 F CFA
Siege social: 198 Rue de Mouabe warf

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal de l'AGO établi sous seing privé de la société I Engineering enregistré à Pointe-Noire en date du 01 Août 2019. Il a été décidé de la nomination de M. BRAHM SHARAN SRIVASTAVA, de nationalité Indienne, en qualité de nouveau gérant, en remplacement de M. Kadri Sami El HAKIM, administrateur démissionnaire.

Transfert de siège de 13 Rue Tsimboungou Socoprise, vers 198 Rue de Mouabe warf.

Dépôt: au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/08 B 542 de l'immatriculation au registre de commerce sous le numéro 19 DA 1069.

Fait à Pointe-Noire
le 20 Novembre 2019.

Pour avis,
I Engineering Congo.

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-031

POSTE VACANT: INFIRMIERE
(REGISTERED NURSE)
Grade - FSN-09
Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE:
21 Novembre 2019
DATE DE CLOTURE: 05 Décembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
• Avoir un Diplôme en sciences infirmières ou diplôme/certificat équivalent d'une école de sciences infirmières accréditée. Doit posséder une licence d'infirmière valide ou une licence actuelle d'infirmière autorisée sans restriction du pays hôte, du pays d'origine ou des États-Unis
• Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 3)
• Justifier d'au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle en tant qu'infirmière qualifiée

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision indirecte du médecin régional agréé et la supervision directe du médecin local, le/la titulaire est responsable des soins médicaux dispensés aux employés de la Mission ainsi qu'aux membres des familles admissibles conformément aux directives cliniques approuvées par MED, ainsi que de la maintenance et de l'inventaire de tout le matériel, des fournitures médicales et de la mise en œuvre des programmes de vaccination.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web : https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

AVIS DE VENTE

Domaine de 30 ha 07a 07 ca, à 45 km.
Situé village Kouomi (Terre Mpierre), sur la route de Maloukou, dans la zone économique d'Ignié.
- Titre foncier n°43584
- Prix abordable

- Pour tous renseignements, contacter:
06 651 17 15//05 568 28 27

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Un réseau des alliances parlementaires de la sous-région est né

Il s'est tenu à Brazzaville, du 19 au 21 novembre 2019, le Forum sous-régional des parlementaires de l'Afrique centrale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Sous le thème: «Une vision commune pour une alimentation et une nutrition améliorées à travers une agriculture durable», il a été organisé par le Parlement congolais, en collaboration avec le système des Nations unies, sous le patronage du chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso. Son objectif était de créer un réseau des alliances parlementaires de la sous-région Afrique centrale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Denis Sassou-Nguesso.

De manière spécifique, il s'agissait de sensibiliser les parlementaires sur la sécurité sanitaire des aliments transformés localement ou importés selon l'approche *«une seule santé»*; susciter l'adhésion des parlementaires à la création des alliances nationales et au réseau des alliances parlementaires de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; valider les textes juridiques du réseau des alliances parlementaires de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; soumettre aux parlementaires un modèle standard pour la création des alliances nationales; mettre en place des instances de direction et d'animation du réseau.

En effet, l'expérience a démontré que lorsque les programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire sont régis par un cadre législatif adéquat, les indices s'améliorent considérablement. Cette évidence met en lumière le rôle clé des parlementaires comme garants du droit à l'alimentation et à la nutrition.

Ayant la capacité de légiférer, d'assigner le budget et de veiller à la bonne gouvernance de l'exécution, ils sont les mieux placés pour attirer l'attention sur la question de la sécurité alimentaire et la nutrition.

Pour la représentante de l'UNICEF, Mme Micaela Marques de Souza, ce forum a été une occasion historique pour les parlementaires d'Afrique centrale d'échanger et, surtout, de convenir des actions fortes à mener dans leurs pays respectifs, afin de changer cette situation pour le bien des enfants de la sous-région. *«L'organisation de ce forum, témoigne de la volonté manifeste du Congo à contribuer significativement à l'élimination de la faim et de la malnutrition sur toute ses formes d'ici 2030»*, a dit, pour sa part, le coordonnateur sous régional de la FAO.

Les parlementaires, responsables au premier chef des lois, du budget et de la surveillance des options des pouvoirs publics, a-t-il ajouté, *«sont les mieux indiqués pour porter la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'agenda politique et législatif»*.

Prenant la parole, Mme Suze Percy Filippini, représentante de la FAO au Congo, a estimé que la thématique de ce forum est déterminante pour le devenir des populations en rapport avec l'agenda 2030, à savoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle. *«La mise en place du réseau des parlementaires n'est pas une fin en soi. Garants du droit à l'alimentation et à la nutrition, les parlementaires auront la lourde mission de contribuer significativement à conduire nos sociétés vers la faim zéro à l'horizon 2030»*, a-t-elle déclaré.

De son côté, la secrétaire générale adjointe de la CEEAC, Mme Thérèse Chantal Mfoula, a fait savoir que le secrétariat général de son institution soutenait l'action et le processus de la mise en place d'un réseau des parlementaires.

Ces alliances parlementaires, a dit Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, visent l'émergence d'une agriculture durable pour lutter efficacement contre la faim. *«J'ai la ferme conviction que la mise en place du premier réseau des alliances parlementaires sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'Afrique centrale a un bel avenir pour l'agriculture, la pêche et l'aviculture dans nos Etats respectifs»*.

En référence à l'évolution encourageante des maladies évitables par la vaccination, le président de la République pense qu'il faut impérativement remporter la bataille de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. *«Grâce aux multiples atouts disponibles, en l'occurrence une pluviométrie abondante, des sols de grande fertilité, un réseau hydrographique dense, des terres cultivables disponibles, un ensoleillement appréciable, atteindre des niveaux conséquents de sécurité alimentaire et nutritionnelle est possible en Afrique centrale, sous-région où tout se prête à l'agriculture»*, a rappelé le chef de l'Etat.

Cet objectif, selon lui, ne pourra être atteint sans l'élimination des discriminations hommes-femmes et la participation de celles-ci à la prise de décision. *«J'en appelle donc, à une plus grande autonomisation des femmes et à l'égalité des genres comme levier de sécurité alimentaire et nutritionnelle au sein de la CEEAC»*, a lancé le chef de l'Etat.

Dans cette optique, il a exhorté les partenaires au développement, notamment la FAO, le PAM et le PIDA, à consolider davantage cette problématique transversale qui augure de ce que sera la sécurité alimentaire en Afrique centrale. *«De même, nos Etats doivent s'enrichir des prescriptions internationales et se retrouver en bonne place, au sein des dynamiques mondiales de réponse aux défis alimentaires et nutritionnels en présence. De la sorte, la mise en place des alliances parlementaires nationales ne saurait constituer une fin en soi. Il ne suffira pas uniquement d'inscrire l'importance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le dispositif législatif. Plus que jamais, l'heure est à l'action», a-t-il ajouté*

Il a demandé aux parlementaires de privilégier une perspective législative articulée par une vision communautaire globale, en ce qui concerne les politiques sociales solidaires, sous tendues par une intégration sous régionale effective.

Pour le chef de l'Etat, il faut quitter le domaine des incantations stériles pour engager résolument des politiques, des plans et des projets agricoles cohérents et intégrateurs, afin de rétablir l'Afrique centrale dans son rôle incontestable de grenier continental. *«Elus du Peuple et en votre qualité de législateurs, il vous faut montrer l'exemple en devenant des acteurs pragmatiques de première ligne sur le terrain, au rythme d'un parlementaire, un Champ, de préférence chacun d'entre vous dans sa circonscription électorale»*, a-t-il recommandé.

Cyr Armel YABBAT-NGO & Jeannette Laure MAVOUNGOU *(Stagiaire)*

Editorial

La houe et le député

La sécurité alimentaire a été au cœur d'un forum réunissant les parlementaires d'Afrique centrale cette semaine (Voir article ci-contre). Le sujet est d'importance et nous aurions tort de n'y voir que le prétexte à une énième occasion de déverser de belles phrases sur des peuples qui ont partout faim. La lutte contre la famine et la malnutrition passe par toutes les tentatives. Car la faim est une contradiction dans une zone littéralement bénie de Dieu comme la nôtre.

Les si nombreux projets initiés depuis l'indépendance pour que le Congolais - l'Africain - mange à sa faim n'ont pas fait reculer les chiffres, même s'ils ont le mérite d'avoir été tentés. Même s'ils se sont déclinés en des dizaines de versions ; ont concerné des dizaines de secteurs, employé de nombreux experts nationaux et étrangers. Ils n'ont pas donné les résultats escomptés, seulement des slogans tous aussi beaux les uns que les autres!

Qu'il s'agisse de semences améliorées, de plants résistants à la pluie ou à la sécheresse, de poissons, de boutures de manioc à croissance rapide; qu'il s'agisse de palmier à huile, d'agrumes, de nouvelles variétés de bananes, d'ovins ou de bovins, de poulets de chair ou de produire des œufs; qu'il s'agisse de villages agricoles: des milliards ont été engloutis dans ces projets, alors porteurs d'un espoir certain de faire reculer la faim et sa corolaire, la pauvreté.

Nous célébrons jeudi prochain la fête de la Proclamation de la République. Nous y ferons encore le constat de notre dépendance en matière d'alimentation. Nous ne produisons qu'une petite partie de ce que nous consommons, et nous n'avons aucune honte à faire la queue devant une *«boucherie»* qui vend du poisson surgelé au loin depuis des lustres! Nous continuons à nous sentir plus rassurés de trouver du pain, dont nous ne produisons aucun des ingrédients de fabrication. De boire de la bière importée.

Les experts ont essayé, les politiques aussi: il était peut-être temps que les élus du peuple se saisissent de la question. Mais nous sommes sans illusion, car un député et un sénateur sont aussi des politiques. De ceux qui ont ruiné tous les espoirs de faire reculer la faim quand ils ont emporté la caisse des entreprises qu'ils avaient en gestion. Nous avions des fermes au Congo; elles ont toutes périclité.

L'agriculture de chez nous a été plus arrosée de la salive des discours. Elle n'a pas franchi le cap de nous nourrir tous, et d'enrichir nos ruraux. Que des députés s'y mettent aujourd'hui ne peut certes pas nuire, mais qu'apporteront-ils que nous n'ayons essayé?

Albert S. MIANZOUKOUTA

COMMÉMORATION

L'Algérie a célébré le 65e anniversaire de sa fête nationale

C'est par un banquet amical à l'Olympic Palace que l'ambassade d'Algérie à Brazzaville, a célébré mardi 19 novembre, les 65 ans écoulés depuis le déclenchement de sa guerre de libération nationale. L'ambassadeur Mohamed Benattou a rappelé à cette occasion la reconnaissance que la Nation algérienne doit à tous ses combattants, tous ses « moudjahidines », qui se sont sacrifiés pour un pays libre.

L'ambassadeur Mohamed Benattou

Pendant l'exécution des hymnes

Devant le ministre de l'Intérieur Raymond Zéphirin Mboulou venu représenter le Gouvernement congolais, il a loué la longue amitié qui lie le Congo et l'Algérie. Deux pays dont les relations *« sont fondées sur le respect mutuel, la concertation permanente et la solidarité fraternelle. Elles n'obéissent ni à des calculs d'intérêt passagers, ni à des considérations de circonstance »*.

Il a assuré que cette amitié se poursuivra, l'Algérie continuant à offrir des bourses d'étude *« à titre gracieux dans plusieurs domaines aux étudiants et cadres civils et militaires congolais »*.

Mais il a également évoqué l'actualité du moment, alors que l'Algérie vit une période d'incertitudes dans la perspective d'une élection présidentielle assez chahutée le 12 décembre prochain. Dans les rues aujourd'hui, une partie de la jeunesse conteste cette date et les modalités d'organisation du projet vote *« Le mouvement populaire que connait mon pays depuis février»*, a assuré l'ambassadeur Benattou, *« s'inspire justement des valeurs de novembre (1er novembre 1954-Déclenchement de la guerre de libération nationale, Ndlr) en ce qu'il charrie des revendications profondes pour un changement radical en vue d'une ère nouvelle faite de justice, de droit et d'égalité des chances Il se déroule dans la paix, la sérénité et le respect de l'autre »*, a-t-il relevé.

Il a invité ses compatriotes résidant à Brazzaville et à Pointe-Noire à aller voter le 12 décembre. Car le combat d'aujourd'hui, à la suite de celui déclenché en 1954, *« réside dans le bon usage de la démocratie »* et *« le libre choix par les urnes »*.

A.S.M.

CATASTROPHE NATURELLE AU NORD DU PAYS

L'effroyable calvaire des riverains du fleuve Congo

Depuis des années, la saison de pluies voit la reprise des crues le long du fleuve Congo, dans la partie septrionale du pays. 2019 ne fait pas exception, et des centaines d'habitants des villages riverains, dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Likouala lui payent un tribut non indifférent.

Les crues impressionnantes de cette année touchent plusieurs villages, le long du fleuve Congo. Selon la communication faite par le Premier ministre Clément Mouamba au conseil des ministres réuni mercredi 20 novembre, les crues ont occasionné des pertes en vies humaines, mais il n'en a pas précisé le nombre même approximatif de morts. On a recensé 50.000 personnes sinistrées et enregistré des dégâts importants: destruction d'habitations, inondation et effondrement de certaines infrastructures publiques telles que les écoles et les centres de santé, inondation des plantations, perte de bétail et des réserves alimentaires. Beaucoup n'ont pas pu sauver grand chose. Les gens se déplacent pieds dans l'eau ou en pirogues. *«Il y a aussi recrudescence de certaines maladies hydriques»,* souligne le compte rendu du conseil des ministres.

Les fortes précipitations de ces dernières semaines ont provoqué de graves inondations dans les localités situées le long du fleuve Congo

Les secours s'organisent, mais...

Le ministère en charge de l'Action humanitaire organise des secours d'urgence et essaye de trouver des logements pour installer les familles sinistrées, mais il est totalement débordé et démuni de moyens logistiques.

Les services de la météorologie n'ont pas encore publié officiellement les statistiques des quantités d'eau tombées jusque là, mais pour les spécialistes le calvaire n'est pas fini. On craint que *«ces inondations se poursuivent dans les semaines prochaine»,* précise même le porte-parole du Gouvernement, Thierry Moungalla. Une catastrophe humanitaire est bel et bien en vue.

Il est donc légitime d'en appeler à la communauté internationale. C'est par une correspondance datée du 19 novembre que le Premier ministre, chef du Gouvernement, a officiellement informé la Coordinatrice du système des Nations unies au Congo de la situation née de cette catastrophe, sans faire l'impasse sur ses propres responsabilités. Le Gouvernement a déclaré l'état de catastrophe naturelle et d'urgence humanitaire dans les départements touchés.

Jean ZENGABIO

GASTRONOMIE

La Semaine de la cuisine italienne a démarré

Pour la quatrième fois au Congo, une Semaine de la cuisine et de la gastronomie italiennes a démarré cette semaine. Chefs et fourneaux italiens vont, pendant une semaine, se donner à voir dans les plats, les enseignements et les formations principalement à Brazzaville.

Après le lancement officiel

La Semaine de la cuisine italienne a été lancée jeudi 21 novembre à l'Ecole du 8 mars, au Plateau des 15 ans, à Brazzaville. Le lancement officiel s'est déroulé devant les autorités congolaises, notamment le ministre de Formation professionnelle Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes; le ministre de la Culture et des arts Dieudonné Moyongo, et la ministre de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault. Grand-maître d'œuvre, l'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano De Leo, était également au CETF 8 mars, avec ses collaborateurs.

Pour l'ambassadeur d'Italie, l'accent pour cette semaine a été mis, en particulier, sur les opportunités que la gastronomie offre dans les secteurs de la formation technique et professionnelle au bénéfice des nouvelles générations et aussi sur les initiatives du tourisme eno-gastronomique. *«L'Italie, pays connu et apprécié pour son régime alimentaire méditerranéen, est l'un de promoteurs au niveau des Nations Unies du groupe d'amis des régimes alimentaires sains et durable, qui s'engage à protéger la diversité alimentaire et les modes de vie sain»*, a déclaré Stefano De Leo.

Mme la ministre a fait savoir que l'art culinaire et gastronomique italien, parmi les plus appréciés au monde, n'a de cesse de refléter le rayonnement et la notoriété de l'Italie. *«Pizza et spaghetti, ne sont à cet égard que l'arbre qui cache une extraordinaire forêt de créativité culinaire, laquelle plonge ses racines dans l'histoire et la culture de ce beau pays, contribuant à faire de l'Italie une destination majeure du tourisme mondial»*, a-t-elle dit.

Et d'ajouter: *«Cette Semaine de la cuisine, loin d'être qu'un événement organisé à l'intérieur du goût et du palais, est aussi un grand moment de rencontre culturelle et économique, renforçant les liens de coopération entre l'Italie et la République du Congo».*

Après les mots de convenance du ministre et de l'ambassadeur et une visite de l'établissement, l'activité a démarré par des ateliers culinaires dirigés par les deux chefs italiens: Marco Sanavio, pour la pizza et les charcuteries, Nicola Veronese pour le fromage, et le Congolais Emmanuel Montresor, le chef-cuisinier du CET.

Enseigner aux apprenants et maitres-cuisiniers congolais le savoir-faire reconnu de la cuisine italienne. Encourager les créations des gastronomes congolais pour des produits débouchant sur une excellence culinaire basée sur l'alliance et non la confrontation des plats.

Le CETF 8 mars a pour vocation de former les jeunes à un métier d'avenir. Le métier de cuisinier, quelque peu méconnu au Congo, est un de ceux qui ont aujourd'hui un grand attrait sur le marché de l'employabilité. Les Italiens entendent former les Congolais à la bonne cuisine. La cuisine italienne est l'une des plus réputées au monde. Les produits de terroir italiens ne se résument pas qu'aux spaghettis bien connus et bien intégrés dans l'alimentation des Congolais. La Semaine de la cuisine italienne est donc aussi une rencontre culturelle.

La manifestation s'est poursuivie par des ateliers culinaires et des formations à l'école Saint-François d'Assise, à l'hôtel Olympic Palace et à l'école Sœur F. Regis.

Elle se clôturera par des galas et des séances de dégustation durant le week-end. Nous y reviendrons.

Cathia IPAMI (Stagiaire)

CAPPED
Caisse de Participation à la Promotion des Entreprises et à leur Développement
La Finance Solidaire

AVIS DE RECRUTEMENT N°002/KPD-BZV/19

Références: ARDFC/KPD-BZV/19

Poste: DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE (H/F)
Lieu d'affectation: BRAZZAVILLE
Type de contrat: Contrat à Durée Indéterminée

Etablissement de Micro-Finance portant numéro d'agrément 2785/MEFB-CAB, créé depuis 1991, spécialisé dans le financement des projets de création et de développement des micros, petites et moyennes entreprises, la CAPPED collecte l'épargne, octroie des crédits individuels et collectifs et facilite le transfert de l'argent.

Nous recherchons un Directeur Financier et Comptable qui sera sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général Adjoint.

Il aura pour missions principales:
- Mettre en œuvre la stratégie de gestion financière et comptable de l'entreprise définie par le Directeur Général de la CAPPED; - Assurer la tenue de la comptabilité selon les principes comptables généralement admis dans les EMF; - Elaborer et suivre le budget de l'entreprise ; -Fournir au Directeur général et aux entités sectorielles l'information financière et comptable
nécessaire, dans des conditions optimales de fiabilité et de délais ; - Superviser et coordonner les activités des comptables adjoints ; - Participer aux activités transversales avec les autres entités du Groupe.

Qualifications requises:
- Avoir un Bac+4 en comptabilité, gestion comptable et financière ou autres domaines connexes ; -Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire (encadrement d'une équipe de comptable).

Caractéristiques recherchées:
- Maîtrise du système comptable OHADA et PCEMF;
- Maîtrise des procédures financières, comptables et juridiques ;- Aptitudes professionnelles et morales; -Capacité de travailler sous pression ; - Excellente capacité à communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit;- Qualités relationnelles;- Capacité à diriger une équipe; - Autonomie et capacité à formuler des conclusions et recommandations pertinentes ; -Méthodologie d'autocontrôle ; -Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint, Publisher, etc.) ; -Maîtrise des logiciels comptable et de gestion (Ciel compta, Save, logiciels bancaires).

Les candidats intéressés devront faire parvenir:
-1 demande d'emploi manuscrite adressée à Madame la Directrice Générale ; -1 curriculum vitae avec 3 personnes référence dûment daté et signé; - les photocopies légalisées des diplômes;-les copies des attestations de travail ou autres références professionnelles ; -2 extraits d'acte de Naissance; -1 Casier Judiciaire; -1 Certificat de Nationalité; -4 photos format identité;-1 Récépissé de l'ONEMO;

Au plus tard, le 9 décembre2019, à l'adresse suivante:
Agence Makélékélé (Siège): Villa 43 B, Quartier Milice (à l'entrée de l'ancienne Faculté des Sciences).

N.B.: Les dossiers seront sous pli fermé, à l'attention de Madame la Directrice Générale de la CAPPED.
REF: ARDFC/KPD-BZV/I9

Fait à Brazzaville, le 19 novembre 2019.

La Directrice Générale,

Ghislaine MAMPOUYA

CAPPED
Caisse de Participation à la Promotion des Entreprises et à leur Développement
La Finance Solidaire

AVIS DE RECRUTEMENT N°003/KPD-BZV/19

Référence: ARCI/KPD-BZV/19

Poste: CONTROLEUR INTERNE (H/F)
Lieu d'affectation: BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, OUESSO
Type de contrat: Contrat à Durée Indéterminée

Etablissement de Micro-Finance portant numéro d'agrément 2785/MEFB-CAB, créé depuis 1991, spécialisé dans le financement des projets de création et de développement des micros, petites et moyennes entreprises, la CAPPED collecte l'épargne, octroie des crédits individuels et collectifs et facilite le transfert de l'argent.

Nous recherchons un Contrôleur Interne qui sera sous l'autorité hiérarchique du Directeur de Audit Interne.

Il aura pour missions principales:
- Mettre en œuvre des règles de conformité bancaire et du contrôle interne au sein de la CAPPED;- Mettre en œuvre le plan de contrôle défini par le service de contrôle (mission de contrôle
permanent) ; - Assurer le suivi des contrôles mis en place et des procédures de traitement des opérations de la CAPPED ; - Analyser, évaluer l'exposition aux risques et proposer des plans d'amélioration ; - Garantir la qualité et le niveau de sécurité des systèmes d'information ; -Effectuer le suivi des actions menées; - Assurer la veille sur les dispositifs de contrôle ; - Conseiller et former les agents de la CAPPED sur les réglementations bancaires et
problématiques de contrôle ; - Participer aux activités transversales avec les autres entités du Groupe.

Qualifications requises:
-Avoir un Bac + 4 en économie, finance, audit, contrôle financier ou domaine connexe gestion comptable et financière ou autres domaines connexes ; -Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans la conduite d'audit dans le secteur de la microfinance.

Caractéristiques recherchées :
- Maîtrise du système comptable OHADA et PCEMF;
- Maîtrise des procédures financières, comptables et juridiques ; - Aptitudes professionnelles et morales (honorabilité);- Capacité de travailler sous pression et avec dépassement ; - Excellente capacité à communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit; - Qualités relationnelles; - Sens de l'initiative et capacité à travailler en équipe; - Autonomie et capacité à formuler des conclusions et recommandations pertinentes; -Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint, Publisher, etc.); - Maîtrise des logiciels comptable et de gestion (Ciel compta, Save, logiciels bancaires).

Les candidats intéressés devront faire parvenir:
- 1 demande d'emploi manuscrite adressée à Madame la Directrice Générale ; - 1 curriculum vitae avec 3 personnes référence dûment daté et signé; - les photocopies légalisées des diplômes; - les copies des attestations de travail ou autres références professionnelles ; 2 extraits d'acte de Naissance; 1 Casier Judiciaire; - 1 Certificat de Nationalité; -4 photos format identité; -1 Récépissé de l'ONEMO;

Au plus tard le 9 décembre 20I9, à l'adresse suivante:
Agence Makélékélé (Siège): Villa 43 B, Quartier Milice (à l'entrée de l'ancienne Faculté des Sciences).

N.B.: Les dossiers seront sous pli fermé, à l'attention de Madame la Directrice Générale de la CAPPED.
REF: ARCI/KPD-BZV/19

Fait à Brazzaville, le 19 novembre 2019.

La Directrice Générale,

Ghislaine MAMPOUYA

ECONOMIE

Croissance trop faible pour faire reculer la pauvreté (FMI)

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) a séjourné à Brazzaville du 24 octobre au 6 novembre dernier. Conduite par Alex Segura-Ubiergo, chef de délégation, elle a mené des consultations et procédé à la première revue de l'accord du FMI, au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), conclu le 11 juillet 2019. Segura-Ubiergo a laissé entendre que l'économie congolaise connait un peu de croissance modeste, mais elle se stabilise après la profonde récession de 2014. La croissance est encore trop faible pour faire reculer la pauvreté et l'économie reste tributaire des fluctuations du secteur pétrolier.

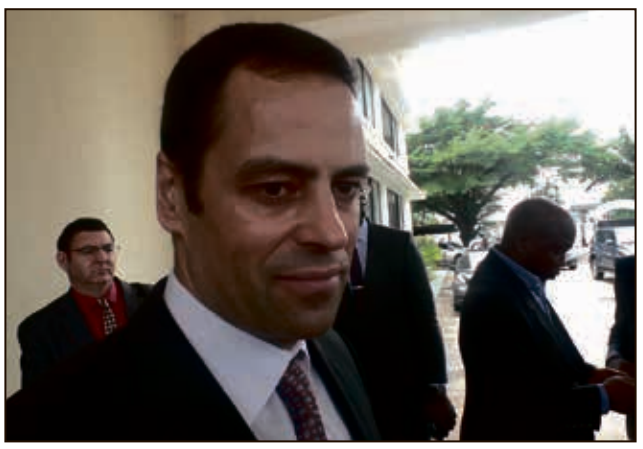

Alex Segura-Ubiergo

Le chef de la mission a estimé que la croissance se stabilisera probablement autour de 2 % en 2019, soit un niveau similaire à celui observé en 2018. Le principal moteur de la croissance reste l'augmentation de la production de pétrole, même si celle-ci est plus faible que prévue en raison de difficultés techniques ponctuelles sur certains champs pétroliers. La croissance hors -pétrole pourrait être positive pour la première fois depuis 2015, grâce à la reprise observée dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et du transport. Mais, cette croissance restera inférieure à 1 % et de nombreux secteurs économiques demeureront en récession.

Alex Segura-Ubiergo a suggéré que les autorités congolaises redoublent d'efforts pour améliorer la gestion économique et faire avancer les réformes qui favorisent l'activité du secteur privé, afin d'accélérer la croissance et la rendre plus inclusive.

L'inflation restait modérée à environ 1,7 % sur un an, à la fin du mois de septembre 2019. Cependant, les conditions financières demeurent difficiles. La croissance du crédit au secteur privé a été négative et les prêts improductifs ont augmenté pour atteindre 24 % du total des prêts bruts à la fin du mois de septembre. La mission a noté que les retards observés dans la mise en œuvre de la stratégie des autorités congolaises visant à apurer les arriérés intérieurs vis-à-vis du secteur privé ont un impact négatif sur la confiance des acteurs économiques. Les autorités devraient s'attaquer à ce problème promptement afin d'éviter une nouvelle détérioration des conditions économiques qui pourrait compromettre les progrès modestes au plan de la stabilisation de l'économie accomplis jusqu'à présent. Les recettes non-pétrolières ont été inférieures aux attentes, avec un résultat décevant observé en fin septembre. Pour atténuer cette contreperformance, la mission a recommandé de réduire les exonérations fiscales et de procéder au strict recouvrement des arriérés d'impôts.

La mission a conseillé aux autorités de respecter le calendrier prévu pour l'apurement des arriérés intérieurs afin de permettre aux entreprises du secteur privé de s'acquitter de leurs obligations fiscales en temps opportun. Pour réduire l'impact de la baisse des recettes non pétrolières, il sera nécessaire de poursuivre l'assainissement des finances publiques pendant ce qui reste de l'année 2019. Pendant la visite de la mission, les discussions avec les autorités ont porté sur les mesures identifiées en attente de réalisation. Si les autorités congolaises mettent en œuvre ces mesures, la mission soumettra à l'examen du conseil d'administration du FMI un rapport en appui à la demande de la République du Congo pour l'achèvement de la première revue du programme.

Philippe BANZ

SECOURS

Renforcer les capacités et les connaissances des policiers par le ''117''

Dans le cadre du renforcement des capacités des agents de la Direction générale de la Police, un stage de formation portant sur « Appel 117 », a été ouvert le 18 novembre, à Brazzaville. Il a concerné vingt agents du Centre d'appels d'urgence 117 pour renforcer les capacités et les connaissances des agents dans la réception des appels urgents nécessitant un secours, la célérité du relais de traitement des appels aux différents intervenants, ainsi que la conception et l'élaboration des statistiques sur les motifs d'appels en vue d'aider la hiérarchie à la prise de décision…

De g. à dr: Delphin Didace Yobi, Laurent Klimt et Corinne Bonfils

Les participants posant pour la postérité

Le commissaire divisionnaire, attaché de sécurité intérieure près l'ambassade de France, Laurent Klimt, il était nécessaire de faire une évaluation de ce dispositif mis en place au Congo il y a un an. *«Je pense que c'est très positif qu'un expert français vienne évaluer, apporter son concours, et son expérience auprès des personnels qui tous les jours participent au rapprochement de la Police et de la population, et gère les appels de Police secours, de détresse des concitoyens congolais qui ont besoin d'appeler la Police en cas d'urgence».*

Le colonel de Police Delphin Didace Yobi, directeur de la Sécurité publique, a exhorté les participants à s'impliquer davantage durant cette formation. *«L'importance du Centre d'appels d'urgence ''117'' n'est plus à démontrer. Ce numéro vert est mis sur pied dans le but de favoriser non seulement la proximité entre la Police et la population, mais aussi de réduire les délais d'intervention des services requis. Il vous revient donc de vous impliquer à fond, de donner le meilleur de vous-mêmes dans le déroulement des activités de ce stage afin d'appréhender les nouvelles pratiques ».*

Placée sous la modération du colonel de Police Jocelyn Francis Koubemba, directeur du personnel à la Direction générale de la Police, cette formation a été dispensée par l'experte française Corinne Bonfils. *«Les personnels tireront un bénéfice énorme de sa solide expérience. Puis la hiérarchie de la Police Congolaise regardera les nécessités de faire une connexion entre les services des appels d'urgence, les salles de commandement pour le dispatching de la Police. La France pourra appuyer le meilleur fonctionnement possible du '' 117'' qui est une excellente chose. Ce numéro est utile pour tout le monde en cas de nécessité »*, a souligné le commissaire divisionnaire Klimt.

Le Centre d'appels d'urgence de la Police est une plateforme joignable au numéro «117». Il a été mis sur pied dans le but de mutualiser l'action de la Police et des autres intervenants de la Force publique pour mieux appréhender la menace et sauver des vies en ciblant plus rapidement l'urgence sur le territoire congolais, et ce 24h/24 et 7 jours/7. Ce numéro vert est joignable à partir d'un téléphone mobile MTN ou AIRTEL. Le centre a été créé et mis en fonction le 13 septembre 2018 à Brazzaville, en partenariat avec l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE). Il a pour missions de recevoir les appels urgents (nécessitant un secours) ; faire la répartition des plaintes aux différents intervenants primaires (composantes de la Force publique) ou secondaires (morgues, hôpitaux…) ; élaborer les statistiques sur les motifs d'appels en vue d'aider la hiérarchie à la prise de décision. L'objectif final est d'assurer la proximité entre la Police et les citoyens sollicitant un secours ; la réduction des délais d'interventions. Il est doté d'un personnel policier qualifié en matière de call center, et a pour chef, le capitaine de Police Domingo Caritas Moutou-Kiba.

GDS

Coup d'oeil en biais

On lui exige de graisser la patte pour toucher sa pension de retraite!

Elle est venue de Pointe-Noire pour toucher sa première pension de retraite. Veuve, elle est hébergée par une amie. A Brazzaville, tous les matins, elle se présente au ministère pour son dossier. On lui exige de payer pour faire avancer son affaire. Il faut payer pour toucher de l'argent. A Pointe-Noire et à Brazzaville, ses amies commencent à trouver sa situation pesante…

Alerte aux moucherons au CHU-B!

Une nuée de moucherons dans les salles de malades au Centre hospitalier et universitaire de Braazzaville! Ils ont été signalés en début de cette semaine par le journal en ligne ''Les Echos du Congo-Brazzaville, avec à l'appui une vidéo réalisée par les familles des patients. ''Des moucherons morts ou vifs retrouvés dans les repas, les bouches, dans les nez quand ils (les patients) dorment la nuit, etc. Ils sont partout, dans les lits, les placards, les meubles... Ils viennent se noyer dans les verres ou les tasses, sautent sur les tables et sur les fenêtres.'', ont écrit nos confrères. Qui engagera la lutte?

Y a-t-il toujours des responsables municipaux dans la ville?

Cette question, des compatriotes l'ont posée à qui voulait les entrendre dans un bus qui a stationné à l'arrêt CHU à Brazzaville, car la salubrité dans une ville est l'affaire de la municipalité. Ils s'inquiètent de la détérioration profonde de la chaussée au niveau de l'arrêt CHU-B, du côté de l'entrée réservée aux visiteurs. De gros nids de poule ralentissent désormais la circulation des bus. La pluie transforme la place en de gigantesques lacs.

Deux femmes et un garçon meurent après la tombée des averses à Brazzaville

Les pluies qui sont tombées sur Brazzaville la nuit du dimanche 16 au lundi 17 novembre ont été fatales pour deux femmes à Kombo-Matari. Le corps de la première, une femme d'environ 40 ans, a été découvert inerte, le lendemain. Elle s'était noyée dans un caniveau qu'elle tentait d'enjamber en sortant d'un véhicule. Une personne noyée dans un caniveau! Ni la première, ni certainement la dernière! A l'arrêt de bus Forage, dans le même quartier, la dépouille d'une femme enceinte de huit mois a été découverte, ensevelie sous le sable après la pluie qui s'est abattue dans la nuit du 19 au 20 novembre. Enfin, à l'arrêt Bongo-Nouara au quartier Massengo, un garçon de 14 ans a glissé et aurait disparu dans un caniveau.

Kintélé, son autoroute, ses lampadaires

Sur l'autoroute de Kintélé, le fameux viaduc, il est dangereux de rouler de nuit. Sur ce tronçon de 7,5 km, environ 500 lampadaires avaient été prévus. Collisions, dégradation, incurie, négligence: un peu moins de 100 sont toujours en fonction, les 400 autres sont HS. Résultat : la nuit le Viaduc est dans le noir…

Kintélé, ses pluies

Le quartier a été frappé par la pluie qui s'est abattue dans la nuit de lundi à mardi et par celle de mardi à mercredi. Sur leur passage, les eaux de ruissèlement ont dévasté le marché où les étals ont mis sens dessus-dessous. L'eau, surtout lundi, s'est engouffrée dans les parcelles, a bouché des passages et créé toutes sortes de désagréments. Mais il y a une catégorie de citadins qui se frottent les mains ; les conducteurs de taxi-bus, qui ont renoué avec l'habitude juteuse de faire payer deux ou trois fois un trajet qui ne revient d'ordinaire qu'à 200 F.

Pointe-Noire abrite la Semaine mondiale de l'entreprenariat

La cinquième édition se tient du 18 au 24 novembre 2019 sous le patronage de Yvonne Adelaïde Mougany, ministre des Petites et moyennes entreprises. La Semaine mondiale de l'entreprenariat vise à inspirer et engager les décideurs publics en montrant aux entrepreneurs comment ils sont les moteurs de l'économie, des pourvoyeurs d'emplois et de lien social.

La célébration de la Journée internationale des hommes peu connue au Congo

Le 19 novembre dernier, la communauté internationale a célébré la Journée internationale des hommes. Pour l'initiateur de cet événement, le Pr et historien Jérôme Teelucksingh, cette Journée vise à promouvoir des modèles positifs d'hommes qui au quotidien travaillent et mènent une vie honnête et productive, dans la contribution au bien-être de la société et de la communauté. Cette Journée n'est pas le copie de celle dédiée aux femmes le 8 mars de chaque année.

A Pointe-Noire, les fleuristes ne tirent plus profit de leur activité

La crise économique, qui secoue le pays, n'a pas épargné le secteur de la vente des fleurs. Le fleuriste Jean Batantou évoluant à Pointe –Noire a affirmé que sa clientèle est constituée en grande partie des sujets étrangers. Avec la baisse des activités économiques, nombreux ne viennent plus acheter de fleurs.

CONGO-FRANCE

Accompagner le Congo dans la mise en œuvre de son programme de réformes

La ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ebouka-Babackas, François Barateau, ambassadeur de France au Congo et Lionnel Cafférini, directeur de l'Agence française de développement (AFD) ont signé lundi 18 novembre 2019 un accord-cadre permettant la mise à disposition du Congo d'un appui budgétaire d'un montant de 88,5 milliards de FCFA, sur la période 2019-2021. L'accord de crédit, portant sur la première tranche de cet appui budgétaire, qui sera décaissé dès le mois de décembre pour un montant de 29,518 milliards de FCFA a été également signé.

Pendant la signature

L'appui budgétaire apporté par la France et mis en œuvre par l'AFD vise à accompagner les efforts engagés par le Gouvernement congolais pour restaurer les grands équilibres macroéconomiques du pays et poser les bases d'une croissance plus inclusive et diversifiée, à la suite de l'adoption le 11 juillet du programme de Facilité élargie de crédit avec le Fonds monétaire international (FMI). Cet accord de financement vient de confirmer les engagements annoncés par la France lors de la réunion monétaire de la Zone franc tenue à Brazzaville en avril 2018.

François Barateau a rappelé que ce partenariat privilégié fera l'objet d'un suivi régulier, grâce à un comité bilatéral qui devra être mis en place dans les prochaines semaines. Une attention particulière sera portée sur les efforts entrepris par le Gouvernement pour atteindre les objectifs du programme fixés avec le FMI en ce qui concerne la préservation des dépenses sociales, l'apurement des arriérés extérieurs et intérieurs et la mise en œuvre des réformes structurelles en matière de gouvernance.

«C'est la deuxième concrétisation de l'engagement de la France à l'égard du Congo. Ici c'est la formalisation de l'appui budgétaire français du prêt de soutien que la France accorde à la République du Congo pour l'aider à mettre en œuvre les trois reformes qu'il a identifiées. Il s'agira de libérer la première tranche de l'appui budgétaire français. Nous tenions avec nos partenaires congolais que la France soit le premier des partenaires à concrétiser son soutien budgétaire avec un versement effectif», a déclaré l'ambassadeur de France au Congo.

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas de son côté, a remercié la France par l'entremise de Bruno le Maire, ministre des Finances et du budget français qui avait annoncé en avril 2018, à l'occasion de la réunion de la Zone franc qui s'est tenue à Brazzaville, l'engagement de son pays à accompagner le Congo. *«Aujourd'hui c'est la concrétisation d'un engagement fort. Nous remercions la France d'être fidèle et respectueuse de sa parole. Ce n'est que la signature d'un premier engagement, puisque s'en suivra un accord de financement avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Après cet accord de financement, il y aura l'autorisation du Parlement pour la ratification. Ces ressources sont attendues pour les budgets 2019»*, a-t-elle confié.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ERASMUS+

Renforcer les compétences et accroître l'employabilité

Erasmus + est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020. Lors d'une conférence de presse, mardi 19 novembre 2019, Azaad Manté, chargée de la communication à l'Union européenne a présenté ce programme.

Erasmus + offre un large éventail de possibilités dans le domaine de l'enseignement supérieur pour les étudiants, les doctorants, les enseignants, le personnel et les établissements du monde entier. Il soutient financièrement une large gamme d'actions et d'activités dans tous les domaines de l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe mais également sous certaines conditions dans le monde entier.

Le programme vise à donner aux étudiants, aux stagiaires, au personnel et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité.

Erasmus + aide les organisations à travailler dans le cadre des partenariats internationaux et à partager les pratiques innovantes dans différents domaines précités. Le programme s'adresse à un grand nombre de personnes et d'organisations.

Pour bénéficier d'un financement du programme Erasmus +, a souligné Azaad Manté, il est nécessaire de déposer une candidature, en suivant une démarche précise et en s'appuyant sur les documents appropriés. L'établissement d'enseignement supérieur d'origine a probablement conclu des accords de coopération avec des universités européennes dans le cadre d'Erasmus +. Une bourse de 3 à 12 mois est accordée au candidat qui permettra d'effectuer une partie d'études au niveau de la licence, du master ou du doctorat dans un établissement partenaire. Les activités universitaires effectuées dans l'établissement d'accueil seront pleinement reconnues et prises en compte, après le retour du candidat après l'obtention de son diplôme dans l'établissement d'origine par l'acquisition de crédits d'enseignements. En vertu de cet accord, une université congolaise peut aussi accueillir des étudiants européens.

A. N'K-K.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

QUINZAINE DES DROITS DE L'HOMME AU CONGO

Promouvoir et défendre les valeurs universelles

A l'occasion des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'homme, la délégation de l'Union européenne au Congo célèbre la 5e édition de la quinzaine des droits de l'homme dans toute leur diversité. Entre la fin de novembre et le début du mois de décembre se succèdent six journées internationales en lien avec les droits humains: la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre; la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre; la Journée mondiale de lutte contre le Vih et de lutte contre les discriminations le 1er décembre; la Journée mondiale des personnes vivant avec handicap, le 3 décembre; la Journée mondiale de lutte contre la corruption, le 9 décembre et la Journée mondiale des droits de l'homme, le 10 décembre.

Au cours d'une conférence de presse mardi 19 novembre 2019, Azaad Manté, chargée de la communication a expliqué l'implication de l'Union Européenne dans ces Journées. Six célébrations porteuses de valeurs fortes, telles que la liberté, l'égalité, la dignité et la solidarité. Des valeurs fortes, inscrites dans la charte des droits fondamentaux que l'Union européenne va décliner tout au long de la 4e édition de la quinzaine. La Convention internationale des droits de l'enfant est ratifiée par 196 pays dont le Congo.

A l'instar de la Déclaration universelle des droits de l'homme, cette convention est une boussole qui aide à préserver les droits de l'enfant et à exercer à la vigilance lorsqu'ils sont menacés, à agir lorsqu'ils sont bafoués. La célébration de la Journée des droits de l'enfant permet de rappeler les défis qui subsistent dans le domaine de l'enfance, et d'ouvrir le débat sur les moyens à mettre en œuvre afin d'améliorer les conditions de vie des enfants les plus vulnérables.

Azaad Manté

La 4e édition de la quinzaine des droits de l'homme a été lancée le mercredi 20 novembre, avec la projection du film Capharnaüm. Ce film réalisé par la franco-libanaise Nadine Labaki, retrace l'incroyable parcours de Zain, cet enfant en quête d'identité et qui se rebelle contre la vie qu'on cherche à lui imposer. S'ensuivront différents évènements organisés par les partenaires soutenus par l'Union européenne à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Le 13 décembre, les étudiants clôtureront la quinzaine par la finale de la 5e édition du Concours de plaidoirie lancé le 11 novembre dernier. Cette année, le concours a été ouvert aux étudiants d'autres parcours que le droit, la règle étant que chaque équipe comporte au moins un étudiant en droit.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

COMITÉ DE PILOTAGE

Contribuer efficacement à la gestion durable de l'environnement

La plateforme du cadre de concertation des ONG et des associations impliquées dans le processus de la Réduction des émissions dues à la dégradation et la déforestation REDD, (CACO-REDD) s'est réunie en session technique à Brazzaville du 31 octobre au 1er novembre 2019. Les travaux ont été présidés par Lambert Laki- Laka, coordonnateur national de la plateforme. Cette session a permis de former les membres de la société civile en matière de gouvernance forestière pour bien préserver les forêts.

Les participants ont suivi des sessions axées sur les changements climatiques, la biodiversité, l'outil de la REDD et des projets à mettre en œuvre dans le cadre de la REDD. Ils ont pris la résolution de travailler à côté des pouvoirs publics pour atteindre les résultats attendus et sensibiliser les communautés sur l'évolution du projet REDD. Ces membres sont devenus des éducateurs de l'environnement. Pour l'année 2020, le budget a été validé à la somme de 600 millions de FCFA et le plan de travail trimestriel adopté.

Dans le cadre des activités à réaliser, CACO-REDD va s'employer à redynamiser ses différentes structures à l'intérieur du pays et assurer la sensibilisation des populations pour une meilleure connaissance de la REDD et les changements climatiques, ainsi que les projets d'adaptation. Les membres de CACO-REDD ont pris l'engagement de participer financièrement par les cotisations des membres pour pouvoir bien mener leurs missions. Ils ont également décidé de participer à la prochaine COOP qui pourrait se tenir en Espagne. La plateforme CACO-REDD a aussi signé une convention de partenariat avec l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) pour renforcer les capacités des Ong et associations impliquées dans la gouvernance forestière, en vue d'éliminer les faiblesses de la société civile pour assurer l'observation indépendante des forêts dans les meilleures conditions.

Clôturant les travaux, Lambert Laki-Laka a déclaré: *«Le petit pas est mis en place pour CACO-REDD, qui se traduit par les infrastructures, par la documentation, par les finances et les éléments juridiques. Reste à vous et à nous d'utiliser et à faire mouvoir les infrastructures, la documentation, les finances et les éléments juridiques. Reste à nous d'accomplir nos tâches et nos devoirs, notamment notre participation physique et financière à nos activités. Il reste à nous de respecter notre organisation et tous ceux qui l'accompagnent»*.

Vue de la tribune à la clôture des travaux (au milieu) Lambert Laki-Laka

Le coordonnateur national de CACO-REDD a poursuivi: *«Il reste à nous de collaborer pour notre pays et aux lois du pays avec les pouvoirs publics et le secteur privé pour prétendre participer au développement durable de notre pays. Educateurs pour l'environnement, lumière pour le changement climatique, saine de la biodiversité vous l'êtes. Mettons-nous à l'œuvre»*.

Philippe BANZ

29e JOURNÉE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE

Revaloriser l'appareil statistique congolais

Le Congo a célébré le 18 novembre 2019, à l'instar des autres pays membres de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la 29e Journée africaine de la statistique sous le thème: «Tout le monde compte: des statistiques de qualité pour une meilleure gestion des déplacements forcés en Afrique». L'Institut national de la statistique (INS) a organisé pour l'occasion une causerie-débat pour sensibiliser le public sur l'importance de l'outil statistique dans le processus de développement d'un pays.

Trois sous thèmes ont été développés: *«Statistique: outil d'aide à la prise de décision»*, par Stephen Johs Yoka Ikombo; *«Responsabilité du SSN dans la gestion des politiques socioéconomiques en République du Congo»*, par Roslin Kinbakieno, démographe, et *«Situation des réfugiés et déplacés en République du Congo»*, par Jovial Ngoma Oba.

Stephen Johs Yoka Ikombo a souligné que pour prendre une décision rationnelle, *«nous avons besoin des statistiques qui nous permettent de connaître ce qui s'est passé avant, ce qui se passe aujourd'hui et prévoit ce qui va se passer demain. Le Gouvernement doit mettre tous les moyens possibles pour que les populations vivent dans les bonnes conditions»*, a-t-il dit. La statistique, a ajouté l'ingénieur, mettra à la disposition des décideurs les informations nécessaires sur la population dans chaque département.

S'agissant de la responsabilité du Système statistique national (SSN) dans la gestion des politiques socioéconomiques en République du Congo, Roslin Kinbakieno a précisé que le SSN est un cadre légal regroupant les producteurs et les utilisateurs des statistiques officielles selon la loi. L'INS, demeure l'organe public de production des statistiques officielles. Il est chargé de la coordination technique des activités du SSN. Il a notamment pour mission de contribuer à la fourniture des données statistiques liées aux domaines économique, démographique, social, culturel et environnemental. Le SSN joue un rôle majeur dans l'élaboration des politiques socioéconomiques. Il offre des arguments judicieux d'appréhension des actions à mener et des informations appropriées permettant de suivre et d'évaluer l'impact ou les effets entrainés par ces actions.

Vue de l'assistance

A travers le thème de la Journée des statistiques, Gabriel Batsanga, directeur de l'INS, a souligné que l'Union africaine invite les Gouvernements africains à mettre en œuvre les politiques sociales et économiques visant à promouvoir le bien-être des populations, car les déplacements forcés sont imputables à des raisons économiques, environnementales ou politiques, etc.

A. N'K-K.

Qui me répondra?

La faune contribue-t-elle vraiment au bien-être social, à l'économie nationale et assure-t-elle le maintien de l'équilibre écologique ? Vu le comportement de nous tous, on ne le dirait pas!

Gaspard NKOUNKOU (Moungali-Brazzaville)

TCHAD

Le chef rebelle centrafricain Abdoulaye Miskine arrêté à Ndjamena

Un des hommes clés dans le jeu politico-militaire en République centrafricaine, le général Abdoulaye Miskine et trois de ses compagnons, ont été appréhendés mardi 19 novembre dernier au Tchad. L'arrestation du chef rebelle centrafricain intervient dans un contexte où la Centrafrique est dans le processus du redéploiement de son armée, les forces armées centrafricaines (FARCA), sur toute l'étendue du territoire. Qu'est-il allé chercher en territoire tchadien? C'est la question que se posent les spécialistes de la Centrafrique, depuis lundi soir quand ils ont appris l'arrivée du chef rebelle à N'Djamena la capitale tchadienne.

Abdoulaye Miskine et ses hommes

Abdoulaye Miskine et trois autres responsables de mouvements rebelles centrafricains seraient entrés en territoire tchadien à partir de Tissi, une ville du sud-est qui borde les frontières du Tchad, du Soudan et de la Centrafrique.
Manifestement, Abdoulaye Miskine et ses compagnons n'étaient pas attendus. C'est pourquoi ils ont été logés dans les locaux des services de renseignement au lieu d'un hôtel comme d'ordinaire. La présence de ces responsables rebelles centrafricains suscite des questions. Ont-ils cherché à se mettre à l'abri après les violents conflits interethniques survenus ces derniers jours dans le nord-est de la RCA? Ou est-ce un appel du pied à Ndjamena qui a souvent joué un rôle politique majeur en Centrafrique ?
Dans une interview accordée à la presse la semaine dernière, le chef de l'État tchadien avait indiqué que Ndjamena, qui a souvent été accusé d'être un fauteur de troubles, entend aider son voisin du Sud (la République centrafricaine) à retrouver la stabilité.
Après le transfert des ex-chefs anti-balaka Patrice-Édouard Ngaïssona et Alfred Yekatom dit Rombaut à la Cour pénale internationale (CPI), car suspectés de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. Des crimes atroces ont été commis lors du conflit de 2013 et 2014 qui a opposé les Séléka, milice centrafricaine d'obédience islamiste aux anti-Balaka auxquels appartenaient les deux suspects. L'interpellation d'Abdoulaye Miskine et de ses trois compagnons est perçue comme le commencement de la fin de l'impunité des crimes commis dans ce pays.

M.M.M.

GABON

Vague d'arrestations dans la haute administration

Une nouvelle opération «mains propres» est en cours dans le pays. Plusieurs personnes qui occupaient des postes stratégiques sont traquées et arrêtées. Leurs noms et leur nombre exact ne sont pas connus.

Pendant le Conseil des ministres

Cette vague d'arrestations est survenue après le Conseil des ministres présidé par le chef de l'Etat Ali Bongo il y a un peu plus d'une semaine. Au cours de cette réunion gouvernementale, le président s'était séparé de son directeur de cabinet, Brice Laccruche Alihanga. Plusieurs lieutenants de ce dernier ont par la suite été limogés le même jour et semblent être la cible des arrestations en cours. Selon plusieurs sources, la première victime a été Renaud Alloghe Akoué, arrêté alors qu'il venait de quitter le poste de directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale. Ismaël Ondias Souna aurait été pris avant même la passation de service avec son successeur à la direction générale de la Société équatoriale des mines. Des arrestations ont également eu lieu à la compagnie nationale des hydrocarbures.
La justice est restée muette dans la conduite de ce dossier, qui a créé la psychose dans le pays. C'est finalement, lundi 18 novembre que le procureur de la République, Olivier Nzaou, s'est exprimé sur la question. Il a reconnu, sans les nommer, que plusieurs personnes sont en garde à vue pour des soupçons de corruption et de blanchiment de grande envergure.
Le limogeage de Brice Laccruche Alihanga de son poste de directeur cabinet avait été présenté comme un rééquilibrage dans la guerre des clans qui s'est intensifiée au palais présidentiel depuis l'accident vasculaire cérébral (AVC) subi par le chef de l'État, Ali Bongo. Pour une certaine opinion, le limogeage de son directeur de cabinet, c'est une façon de mettre un coup d'arrêt à sa toute-puissance sans pour autant le mettre totalement à l'écart. Voilà donc aujourd'hui plusieurs de ses proches qu'il avait placés à la tête d'importantes régies financières dans des secteurs comme le pétrole, les mines ou l'assurance maladie, arrêtés. Veut-on s'en prendre maintenant à son trésor de guerre pour le neutraliser définitivement ou bien veut-on simplement envoyer un message alors même que le chef de l'État a promis d'en finir avec la corruption. *«Le Gouvernement que je dirige s'est résolument engagé dans la lutte contre les actes répréhensibles de gestion, dans la lutte contre la mauvaise gouvernance, dans la lutte contre l'impunité. Nous allons intensifier cette lutte»,* a indiqué le premier ministre gabonais.

Gaule d'AMBERT

Groupement d'Intérêt Economique pour
Le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables Congo-RCA
G I E - S C E V N
Projet « Appui au GIE-SCEVN »

AVIS D'APPEL D'OFFRES
AAO : 03-19/TR/VN

Date : Novembre 2019

1. Le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN) a obtenu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) pour financer le coût du projet « Appui au GIE-SCEVN ».
2. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de démantèlement des épis et digues sur la rivière Sangha.
3. Le GIE-SCEVN sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de démantèlement des épis dits « castors » et digues (barrage) sur la rivière Sangha entre le PK 170 et le PK 440 (PK 170, 350, 395, 440), entre la ville de Mossaka et celle de Ouesso, au Nord de la République du Congo.
4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-après :
GIE-SCEVN, sis au Port fluvial de Brazzaville (Beach)
BP 179 Brazzaville, République du Congo
Tél : (+242) 06 674 01 20 / (+242) 06 668 64 32
E-mail : scevn_brazza@yahoo.fr
5. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 150.000 FCFA (229 €).
6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'Agence Française de Développement de février 2017.
7. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 22 janvier 2020 à 10H00. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de 6 560 000 FCFA (10 000 €).
8. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse indiquée ci-dessus le 22 janvier 2020 à 10H30.
9. Les exigences en matière de qualifications sont :
a. Capacité financière
- le Soumissionnaire doit démontrer, à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage qu'il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés ;
- soumission de bilans vérifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du Soumissionnaire, autres états financiers acceptables par le Maître de l'Ouvrage pour les trois (3) dernières années démontrant la solidité de la situation financière du Soumissionnaire
- avoir un chiffre d'affaires annuel d'au moins cinq cent (500 000) euros au cours des cinq dernières années.
b. Capacité technique
Le Soumissionnaire doit prouver, documents à l'appui, qu'il satisfait aux exigences ci-après :
- expérience de marchés similaires à titre d'Entrepreneur principal, de membre de groupement ou de Sous-traitant au cours des cinq (5) dernières années.
- participation à titre d'Entrepreneur principal, de membre d'un groupement ou de Sous-traitant dans deux (2) marchés d'un montant minimum de 150 000 euros. Les marchés présentés au titre de ce critère doivent être similaires et exécutés durant les cinq (5) dernières années de manières satisfaisantes et achevés pour l'essentiel ;
- pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés en tant qu'Entrepreneur principal, membre de groupement, ensemblier ou Sous-traitant, une expérience minimale de construction achevée de manière satisfaisante dans les domaines suivants est requise :
- démantèlement des épaves en mer ou en fleuve ;
- renflouement des unités flottantes ;
- autres travaux en plongés.

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE
Boîte postale: 4315
Téléphone: (242) 05 748 99 64/05 553 12 95/06 653 12 95
Email: loubota47@live.fr/etudedenloubota025@gmail.com
Pointe-Noire
République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes des Décisions de l'associée unique de la SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE (SARLU) dénommée «PELLEGRINI CATERING CONGO» tenue à Pointe-Noire, au Siège social, en date du 22 mai 2019, l'associée unique a pris les décisions suivantes:
1-A titre ordinaire: -Approbation des comptes de l'exercice 2018, affectation du résultat dudit exercice et quitus au gérant.
2-A titre extraordinaire:-Augmentation du capital social de francs CFA: 258 000 000 à FRANCS CFA: NEUF CENT MILLIONS (900 000 000), soit une Augmentation du capital social de FRANCS CFA: SIX CENT QUARANTE DEUX MILLIONS (642 000 000) par rapport au capital initial et comme conséquence, augmentation de la valeur nominale de la part sociale de francs CFA: Dix millions trois cent vingt mille (10 320 000) à FRANCS CFA: TRENTE-SIX MILLIONS (36 000 000).
Le Procès-verbal desdites Décisions, enregistré à Pointe-Noire, en date du 27 septembre 2019, folio 178 19, no 8168, auquel sont annexés: la feuille de présence, les lettres de convocations du Commissaire aux comptes et de la société PELLEGRINI CATERING OVERSEAS SA, ainsi que le Rapport de la Gérance sur la marche de la société Exercice 2018, le tout, enregistrés même ville et date, a été déposé au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date à Pointe-Noire du 25 septembre 2019, enregistré même ville, le 27 septembre 2019, folio 178/8, no 8167.
Ainsi, comme conséquence desdites modifications et changements et comme suite à l'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL, les STATUTS DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE «PELLEGRINI CATERING CONGO-SARLU» ONT ETE MIS A JOUR suivant acte authentique reçu par les soins de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date dite ville, du 25 septembre 2019, enregistrés même ville, le 27 septembre 2019, folio 178/4, no 8163, ainsi que ses annexes, le tout, dûment enregistrés.

MENTION MODIFICATIVE DE L'IMMATRICULATION AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE

«Mentions ont a été portées dans les Registres du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 15 octobre 2019.
«Le procès-verbal d'assemblée du 22 mai 2019 portant Augmentation de capital; Approbation des comptes de l'Exercice clos le 31 décembre 2018, affectation du résultat dudit exercice et quitus au gérant, a été déposé et enregistré audit greffe, à la date précitée du 15 octobre 2019, sous le numéro 19 DA 1320, les Statuts mis à Jour suite à l'augmentation du capital social, sous le numéro 19 DA 1321 et la société PELLEGRINI CATERING CONGO-SARLU» demeure toujours immatriculée, à la date du 15 octobre 2019, à Pointe-Noire, sous le numéro: R.C.C.M. POINTE-NOIRE (CG/PNR/08 B 138)
«Un EXTRAIT KBIS de la société «PELLEGRINI CATERING CONGO-SARLU» a été également établi et délivré à Pointe-Noire, audit Greffe, en date du 26 octobre 2019.

Pour insertion,
Maître François Den LOUBOTA

ANNÉE JUBILAIRE MGR BARTHÉLEMY BATANTU

Mgr Barthélemy Batantu, musicien et auteur-compositeur au service de l'Eglise

Toujours dans l'optique de l'Année jubilaire Mgr Barthélemy Batantu décrétée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, nous faisons réagir dans cette édition, l'un de ses derniers vicaires à Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, M. l'abbé Denis Gambanou. Avec lui, nous aborderons tout juste le volet: de musicien auteur-compositeur, au service de l'Eglise qu'a été l'abbé, puis Mgr Barthélemy Batantu.

Monsieur l'Abbé avant de commencer notre entretien, dites-nous où et comment aviez-vous rencontré M. l'abbé Barthélemy Batantu?

**Merci! L'abbé Barthélémy Batantu, même s'il était parmi nos aînés dans le sacerdoce, mais, je l'ai réellement rencontré à Notre-Dame du Rosaire, après son séjour d'études à Anger (France). Mgr Théophile Mbemba, alors curé de la paroisse, m'avait présenté à lui et lui avait signalé ma brûlante envie d'apprendre les chants religieux en langue vernaculaire. Depuis lors, je me suis familiarisé avec lui, ne manquant pas, dans la mesure du possible, d'être parmi les premiers élèves à assimiler le nouveau répertoire de cantiques. Après renseignements sur mes connaissances en musique, il va m'associer à la rédaction des partitions.

Et quand aviez-vous commencé de travailler avec lui?

En 1961, pendant les grandes vacances scolaires. La curiosité me poussa à lui poser des questions sur la motivation l'ayant stimulé à créer des chants nouveaux. M. l'abbé Barthélémy Batantu me dit alors: *«Nous avons peu de chants en langue locale pour nos diverses célébrations. Les premiers, pour la plupart, sont calqués sur des airs occidentaux. Le révérend père Jean Morizur m'avait enjoint de répertorier les chansons du terroir. Je l'ai fait. Ce patrimoine culturel a servi de base pour le renouveau du chant religieux catholique dans l'archidiocèse de Brazzaville. Mgr Michel Bernard avait agréé le travail subséquent. Bien de confrères aussi y ont contribué».***

La mission confiée à lui consistait seulement de répertorier les chansons du terroir?

**Ah non! L'abbé Barthélemy Batantu n'a pas eu que les airs locaux comme seuls modèles opératoires, son génie l'a aussi aidé à produire de nombreuses mélodies emballantes d'une rare suavité. Je me rappellerai toujours ses beaux refrains de cantiques clamés par l'assemblée des fidèles au Stade Eboué, lors du sacre de Mgr Théophile Mbemba, le 11 février 1962. Pour nous, jeunes séminaristes de Mbamou, c'était une agréable surprise et une découverte merveilleuse.

Comment conciliez-vous vos études au séminaire et les séances de travail avec lui?

**Avant octobre 1964, année de mon admission au Grand séminaire Libermann de Brazzaville, j'avais peu de séances de travail avec M. l'abbé Barthélemy Batantu. Dès 1966, je suis entré dans la Commission de musique et art sacré dont il avait la charge. Alors se sont établies entre lui et moi complicité et complémentarité.

Mgr Barthélemy Batantu

Complicité: parce que nous nous étions entendus à ne point cacher nos œuvres. Chaque composition musicale ne pouvait paraître pour usage public, sans concertation au préalable.

Complémentarité: eh bien! Lui, avait l'art de composer, à moi revenait l'harmonisation. Nous nous partagions les tâches; lui allait dispenser l'enseignement aux Scholas Populaires, moi, aux chorales.

*Etait-il un promoteur de chants?

**Bien sûr, il a été un des promoteurs du chant religieux populaire dans notre Eglise plus précisément de l'archidiocèse de Brazzaville. Il a organisé des congrès pour l'amélioration des Scholas Populaires, sa création originale, des prestations et des festivals pour les chorales. L'oreille affinée pour la bonne interprétation des chants, il ne tolérait pas la médiocrité chez les acteurs vocaux et instrumentaux: avec eux, il se donnait la peine d'étudier les pièces à exécuter.

Patiemment, minutieusement, il imprimait ainsi un style particulier et un cachet approprié: *«Mbemba mayakamba»* et *«Likambo lya bomoi»* en sont des illustrations.

Mgr Barthélemy Batantu a consigné dans de recueils bon nombre de chants composés par lui-même et par d'autres: Dila Sambila, Nsayi mu m'tima, Nkembo et Kumbiseno (le dernier recueil englobe le contenu de l'ancien Nkembeleno). Cette richesse constitue un patrimoine précieux et de grande nécessité pour les célébrations dans les églises, comme aux veillées funèbres, aux relevailles et aux mariages. Le recueil de base, raison d'être des Scholas Populaires est Dila Sambila.

Pour les profanes Dila Sambila c'est quoi?

**Dila Sambila est le recueil de tous les chants funèbres contenant en outre le Rituel des défunts et des lectures bibliques. Son appellation est vraiment significative et historique. Nous pouvons le transcrire diversement: -Dila Sambila = Pleure – Prie; -Dila Sambila = Pleure et Prie; -Dila Sambila = Pleure en priant.

Qu'est-ce qui lui avait poussé d'éditer un tel recueil?

**Dila Sambila - Pleure en priant, est-un instrument précieux d'apostolat que cette nouvelle génération de chantres a relégué en second plan. Erreur grave! Ce livre qui a été à l'origine des Scholas Populaires, a largement contribué à faire réagir chrétiennement les baptisés devant la mort, à rectifier la mentalité, les mentalités et les conceptions de nos compatriotes et à transformer l'atmosphère infernale des veillées. Là où il y avait le désespoir, il a chanté l'espérance - et au lieu de la haine, de la calomnie, il a semé l'amour humain, la charité chrétienne.

Dila Sambila est une cithare de consolation, mais d'une consolation en Dieu qui est notre origine et notre fin.

Pleurer dans l'angoisse, la tristesse, la misère, la souffrance, c'est humain. Mais cela ne suffit pas.

Pour toi, chrétien, quand tu pleures, prie en même temps, pour que tes pleurs deviennent prière. Et cette prière sauvera celui que tu pleures et te sauvera toi-même.

Quelles comparaisons faites-vous entre votre époque et celle d'aujourd'hui?

**Vous dites comparaisons! Hô, il y a un très grand faussé! A notre époque, les chantres ne criaient pas, mais articulaient les paroles et ce que les choristes chantaient, étaient audibles. Les instruments ne dominaient pas les voix, mais accompagnaient le chant. Pendant le temps de carême, il n'y avait pas d'instruments en dehors de l'orgue que l'on pouvait jouer en fond sonore pour aider les chœurs. Le maître de chants avait une oreille fine et savait jouer son rôle *«diminuer les instruments s'ils dominaient. Ses mains savaient entraîner les chœurs»*. Chaque célébration liturgique pour nous les catholiques a un thème précis qu'il faille respecter et les chants aussi adaptés au thème de ce dimanche. 10 minutes avant le début de la célébration eucharistique la chorale était en place et les instruments avaient été déjà réglés. Pendant les veillées funèbres, à notre époque, avant de commencer l'animation, il y avait un schéma à suivre: la prière d'ouverture, la lecture d'un passage biblique, au lieu de faire tout le chapelet, on récitait un dizainier et après venait l'animation. Aujourd'hui, c'est du folklore. Les enfants vous récitent à peine la prière de Notre Père et les 3 Je vous salue Marie. Le texte biblique, ce n'est pas leur affaire.

A qui donc la faute?

**A mes jeunes cadets dans le sacerdoce, ils sont occupés à autre chose laissant nos groupes de chants à leur triste sort au seul motif que les choristes sont des têtus. Non! La chorale est avant tout un groupe de la paroisse donc sous la responsabilité de l'équipe presbytérale. Celui qui n'est pas d'accord n'a pas aussi sa place dans cette chorale. A notre époque, quand nous étions à Notre-Dame du Rosaire, l'abbé Barthélemy Batantu s'occupait de la Schola populaire, l'abbé Sébastien Zoubakéla des lecteurs et des jeunes enfants de chœur, moi-même de la chorale. Rien ne nous échappait. Parlant de la chorale qui était sous ma tutelle, nous avions dans le mois une séance de travail avec les techniciens pour le programme de chants à exécuter les 4 ou 5 dimanches du mois en cours. Tous les chants programmés pour tel ou tel dimanche ne pouvait pas nous échapper. Le dimanche, si ce n'est pas mon tour de présider ou ne suis-je pas invité ailleurs par un autre confrère, je suis-là, soit avec la chorale ou au fond de l'église pour tout suivre. Avant cela, le vendredi, je prenais part à la dernière répétition de la semaine. C'est dommage aujourd'hui, nos chorales sont devenues plus que des orchestres profanes.

Propos recueillis par
Grégoire YENGO DIATSANA (Ya Grey)

World Health Organization
Regional Office for Africa

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organização Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501139503 or + 242 83 95 01183 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

In reply please refer to:
Prière de rappeler la référence
Favor citar a referencia:

Le 07 Novembre 2019

Cher potentiel soumissionnaire

OBJET: AVIS D'APPEL D'OFFRES RFP AFRO 069 2019 - TITRE - SERVICES DE LOCATION DE BATEAUX RAPIDES POUR LES TRAVERSEES FLUVIALES BRAZZAVILLE-KINSHASA

Vous êtes cordialement invité à soumettre une proposition pour le service de location de bateaux pour les traversées, au département des achats et approvisionnement, conformément aux documents joints:

Annexe 1	Mandat détaillé
Annexe 2	Formulaire de renseignement sur le fournisseur
Annexe 3	Dispositions contractuelles

CHRONOGRAMME

1) Les offres doivent être reçues ou expédiées par courrier express au Service des achats et des approvisionnements de l'OMS/AFRO aux l'adresses spécifiées dans l'avis d'appel d'offres au plus tard le 1er décembre 2019 à 14:00 (heure de Brazzaville).

2) Les Annexes 1; 2; et 3 de l'appel d'offre RFP AFRO 069 2019 ci-joint devraient également être signés.

3) Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse afrgoafrobids@who.int (utiliser la référence: RFP AFRO 069 2019.

Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 25 novembre 2019.

L'équipe du Service des achats et des approvisionnements de l'OMS/AFRO répondra par écrit (par courrier électronique uniquement) à toute demande de clarification de la demande de propositions qu'elle recevra avant la date butoir de soumission des offres. Un document consolidé des réponses de l'OMS à toutes les questions posées (y compris une explication de la demande mais sans identifier la source de l'enquête) sera envoyé à tous les soumissionnaires potentiels ayant reçu le dossier d'appel d'offres

4) L'évaluation des offres et la sélection du fournisseur seront effectuées conformément aux termes de références de l'appel d'offres.

N.B.: Les documents de l'appel d'offres peuvent être retirés au bureau de l'OMS, à la Cité du Djoué/ou en envoyant une intention de soumissionner à l'adresse suivante afrgoafrobids@who.int

COLLOQUE DE LA JEUNESSE (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

L'engagement du Baptisé dans la société

C'est le thème choisi pour édifier la jeunesse à travers ce colloque en deux phases, proposé par la Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (CDPEJ), et le comité scientifique, tenu le dimanche 10 novembre 2019, de 13h à 18h, pour la première phase. Elle s'est déroulée dans la salle polyvalente de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. La seconde phase a eu lieu le dimanche 17 novembre 2019, à la paroisse Madre Teresa de Calcutta, à Ngamakosso, dans l'archidiocèse de Brazzaville.

Les organisateurs et les participants (Ph. Aimé Dorian Makiza)

La prière d'ouverture a été dite par l'abbé Fred Mbemba-Makiza, administrateur-paroissial de Madre Teresa de Calcutta, à Ngamakosso. L'abbé Urgel Éric Babika, administrateur paroissial de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville; aumônier diocésain de la jeunesse et président de la Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (CDPEJ), a remercié les participants et les organisateurs ainsi que tous ceux qui ont œuvré pour la realisation de ce colloque. Celui-ci est une première expérimentation pour la Commission. C'est ainsi que l'orateur s'est appesanti sur les propos de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, sur le thème pastoral 2019-2020: *«Chrétien de Brazzaville, qu'as-tu fait de ton baptême?»*. C'est un thème: *«qui vient du constat amer effectué sur le terrain. Après avoir réfléchi et médité sur les antivaleurs, nous avons démasqué et répertorié ces antivaleurs. Monseigneur s'est rendu compte que les chrétiens et les baptisés sont les actrices ou les acteurs de ces déviances. Il nous demande de repartir à la source, pour consulter notre doctrine, nos fondamentaux sur ce qui est dit de nos baptêmes, car la foi doit toujours rimer avec les témoignages…»* s'est ainsi exprimé l'abbé Urgel.

«Jeunesse congolaise: Amour; Prière; Travail» est la devise de la jeunesse catholique du Congo, qui s'est abreuvée du savoir-faire, au cours de cette journée présentée par les panélistes: Grace Ngaloua et Annick Makaya pour la conférence inaugurale. Le tandem *«Grace-Annick»* a exposé le sous-thème: *«Utilisation des réseaux sociaux: les avantages et les inconvénients»* dans une modération d'Yvon Ghislain Dioulou. Puis, la gestion d'une entreprise, cas de la présentation d'une lettre de motivation par Levy Massamba et le CV par Yvon Ghislain Dioulou. Ces panelistes, des professionnels chevronnés et nantis d'expérience dans les domaines respectifs, ont donné le meilleur d'eux-mêmes aux participants, dans un climat d'échange et de partage des savoirs, tout en mettant la lumière sur les zones d'ombres dans le quotidien sociologique, face à l'ignorance et au manque de savoir sur ces sous-thèmes. Ce colloque s'est aussi, inspiré du message des évêques du Congo, adressé à la jeunesse congolaise, à l'issue de la 47e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, tenue du 26 novembre au 2 décembre 2018, au Centre interdiocésain des Œuvres, (CIO) sur le thème: *«Jeunesse congolaise et identité chrétienne»*. Cf Jr 1, 7.

C'est pour sensibiliser les jeunes de Brazzaville à prendre leur engagement dans la société; d'amener les responsables des mouvements d'apostolat jeunes et enfants, à acquérir des outils efficaces pour une gestion optimale et saisir les opportunités qui s'offrent à eux, en les incitant à lutter contre les déviances au sein des mouvements d'apostolat et dans la société. Tel est l'objectif assigné par la CDPEJ et le comité scientifique constitué de MM: Yvon Ghislain Dioulou, Yann Ngalla Mahoungou, Enock Nganguia, Nodin Ngakosso, Côme Chancel Likouka et Sobi Dutrou. C'est un comité scientifique monté pour cette mission bien définie, laquelle se dissout après la présentation du rapport du colloque à la Commission, lors de la deuxième phase qui s'est tenue à la paroisse Madre Teresa de Calcutta, à Ngamakosso.

Aimé Dorian MAKIZA

DIOCÈSE DE POINTE-NOIRE

L'abbé Germain Martial Boueillad Boua Kongo a fêté ses 10 ans de vie sacerdotale

La chrétienté de la paroisse Saint-Kisito de Nkouikou a eu le bonheur de se réunir autour de l'abbé Germain Martial Boueillard Boua Kongo, le dimanche 10 novembre dernier, pour fêter ses 10 ans sacerdoce. C'était au cours d'une célébration eucharistique concélébrée avec les abbés Jean Paul Bidonga Poaty, curé de la paroisse, Jean Mbiala et le père Georges Loemba Ndende. Le jubilaire avait été ordonné par Mgr Jean Claude Makaya, le 27 septembre 2009, à Pointe-Noire.

Abbé Germain Martial B.B.K.

La liturgie du jour était totalement en union avec cet anniversaire d'ordination merveilleusement animée par la chorale paroissiale Reine des Anges. C'est le père Georges Loemba qui a prêché, en se basant sur l'évangile selon Saint Luc (Lc 20, 27-38).

«Les textes liturgiques, nous invitent à une méditation de la résurrection. Nous savons que dans notre monde il y a des gens qui ne croient pas à la résurrection. Mais nous les chrétiens nous disons que Christ est mort, parce qu'il est mort; il a été cloué sur la croix et le Père l'a ressuscité par la puissance de son amour, et il est vivant! C'est dans les persécutions que naissent la foi de la résurrection. Et la résurrection, agit sur ceux qui mènent le combat de la foi. Nous connaissons les difficultés que Job a connues, mais Job a gardé espérance, car notre Dieu n'est pas un dieu des morts mais un Dieu des vivants. Nous devrions prier, pour les uns et les autres, pour que Dieu consolide notre foi dans les épreuves, dans les inquiétudes et qu'il nous protège pour que nous gardions toujours la foi. Et que nous puissions annoncer sa parole à tout moment, car cette parole qui nous guérit, cette parole qui nous sanctifie, est cette parole qui nous convertit.», a dit père Georges Loemba Ndende.

Dans sa vie sacerdotale, l'abbé Germain a été vicaire et curé à la paroisse Notre-Dame des Victoires de Pounga et curé à la paroisse Notre-Dame de Fatima. Et aujourd'hui, il est premier vicaire à la paroisse Saint-Kisito de Nkouikou. Dans le diocèse, il est aussi l'aumônier de l'archiconfrérie Notre-Dame du Suffrage.

Dans son allocution de circonstance, l'abbé Germain a souligné que chacune de ses nominations l'avait épanoui davantage. *«Merci, d'abord à Dieu notre Père, qui avait un projet sur ma personne et ce projet s'est réalisé un jour. Je dis aussi merci à mes parents qui n'ont pas mis d'obstacle à ma vocation. Et merci également à vous tous qui êtes là et à la communauté du Mayombe pour votre présence à cette eucharistie»*.

Madocie Déogratias MONGO

ARMEE DU SALUT

Le premier Congolais chef de territoire et son fils aîné rappelés à Dieu

La grande famille des Eglises chrétiennes du Congo, membres du Conseil œcuménique est une fois de plus endeuillée. Après le pasteur Albert Poungui-Sambou de l'Eglise évangélique luthérienne au Congo, c'est le tour des Salutistes qui ont perdu le colonel Daniel Babingui, premier Congolais, chef de territoire de l'Armée du Salut. Il est décédé en France, le samedi 9 novembre au Centre hospitalier de Rouen à l'âge de 91 ans. Comme si cela n'a pas suffi, son fils aîné, David Fouéma, ancien fondé de pouvoir au Trésor public de Brazzaville, qui quatre jours plus tard, est décédé, au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville le mercredi 13 novembre dernier à 67 ans. Tous les deux seront inhumés le 29 novembre prochain. Ces deux nouveaux décès bien que tragiques prouvent à suffisance que la mort est notre maison commune, un passage obligé pour tout être humain. Par elle, l'être humain passe brutalement de la lumière pascale aux ténèbres du tombeau.

Daniel Babingui

Ces deux décès ont ramené les chrétiens à l'intérieur même du scandale injuste et incompréhensible de la croix. C'est comme si la famille biologique des disparus, et toute la communauté territoriale de l'Armée du Salut étaient secouées dans leurs racines. Le père est l'ancien chef du territoire de 1987 à 1994 qui était aussi à cette époque un des leaders du Conseil Œcuménique des Eglises Chrétiennes du Congo (COECC). Ils étaient seulement trois responsables avec Mgr Barthélemy Batantu et le révérend Alphonse Mbama à drainer la barque œcuménique avec une poigne absolue. Ils avaient des messages de forte dose. Lorsqu'on leur donnait l'occasion de peindre la situation socio-politique du pays, ils ne portaient pas des gants pour le faire le diagnostic. Les trois leaders du Conseil œcuménique n'avaient pas leur langue dans la poche.

Aujourd'hui, le choc et la peine, montent dans la famille du colonel Babingui et font pousser ce cri du *«pourquoi?»*. Un *«pourquoi»* sans réponse, car l'événement dépasse toute logique et tout entendement…

Signalons que le colonel Daniel Babingui a fait sa formation d'officiers à Kinshasa (Léopoldville) de mars 1953 à mars 1954. Il est de la session *«Les Bergers»* qui a eu comme responsables les brigadiers Motte (9 mois) et les majors Wierseman (3 mois). Au sortir de cette formation, il franchit successivement les différentes étapes de commandement de l'Armée du Salut de 1954 à 1986.

En 1987, il est nommé chef du territoire du Congo et devient le premier autochtone a occupé ce poste de responsabilité jusqu'en 1994, date à laquelle il a fait valoir ses droits à la retraite.

Son principal mérite a été celui d'avoir consacré au bien de l'humanité toutes ses facultés de sagesse, toute son influence à diriger la communauté territoriale de l'Armée du Salut et consacré sa vie pour servir Dieu et la nation congolaise.

La dépouille du Colonel Daniel Babingui sera rapatriée à Brazzaville le 27 novembre par l'aéroport international Maya-Maya. Les services funèbres du père et du fils auront lieu le 29 novembre 2019, au Poste de l'Armée du Salut de Moungali (Plateau des 15 ans). Le colonel Daniel Babingui lui sera inhumé au nouveau cimetière des Officiers de l'Armée du Salut à Loua, institué après le décès du Commissaire Antoine Makoumbou et le fils sauf changement de dernière heure au cimetière *«Ma Campagne»*.

Les veillées mortuaires des deux disparus se tiennent au n°112 de la rue des Palmiers, à Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville.

Grégoire YENGO MALEKA

FÊTE DU CHRIST-ROI DE L'UNIVERS

«Ma royauté n'est pas de ce monde»

***Textes**: 2 S 5, 1-3; Ps 121 (122); Col 1, 12-20; Lc 23, 35-43*

En ce dernier dimanche du temps ordinaire, nous célébrons la solennité de Jésus-Christ Roi de l'Univers. Il s'agit d'une fête récente. Elle fut instaurée par le Pape Pie XI le 11 septembre 1925 par l'encyclique *«Quas Primas»* pour *«ramener et consolider la paix par le règne du Christ»*. Nous sortons juste de la première guerre mondiale. Et pourtant le mystère qu'elle célèbre est vieux comme le Christianisme. Mais, quelle est la nature de cette royauté que nous fêtons aujourd'hui? Qui est ce roi, dont le premier trône fut une mangeoire d'animaux et le dernier une croix? Il incarne son pouvoir sur le dos d'un âne et pour lequel on ne déroule pas le tapis rouge comme nos satrapes postcoloniaux, mais les feuilles d'arbres quand il rentre à Jérusalem, pour qui on ne bloque pas les quelques rares routes en bon état de nos cités pendant plusieurs heures avant ou après son passage, un roi sans armée comme notre soldatesque souvent partisane, tuant en toute impunité le peuple au lieu de le protéger?

De plus, comment comprendre cette fête dans notre contexte où l'aspiration des peuples à la démocratie, au pouvoir sorti des urnes par la volonté et le choix du peuple, à plus de liberté, d'égalité est de plus en plus manifeste? Toute tendance au pouvoir absolu et/ou héréditaire, nous rappelle, avec ironie, Sony Labou Tansi, est résolument combattue et honnie par les jeunes générations. Ne doit-on pas donner finalement raison à ceux et celles qui ont toujours reproché à l'Eglise son obscurantisme et son incapacité à rentrer dans le monde moderne? Voici quelques légitimes questions qui vont braver en silence le son et les belles mélodies de nos chorales dans nos lieux de culte le dimanche.

Tout au long de cette année, nous avons médité de mille manières sur le mystère chrétien. Qu'avons-nous fait, à travers ces méditations? Nous avons simplement réfléchi à l'expérience humaine sous la lumière de cet homme qui s'appelle Jésus et dont nous croyons qu'il est Fils de Dieu. Il est le commencement et la fin de tout nous dit Jean. Sous mille facettes, la profession, la famille, l'argent, la misère, l'épreuve, la joie, la santé, la maladie, la mort même, celle des nombreuses victimes de violence aveugle et barbare en République démocratique du Congo (RDC), en République centrafricaine (RCA), dans le Nord et le Sud-ouest du Cameroun et partout ailleurs, c'est notre vie qui est concernée par cet homme Jésus, par ses paroles comme par la manière dont il a vécu, dont il a souffert, dont il est mort. Tout en nous est concerné par sa résurrection. Il sera aussi présent à la fin de l'histoire et de l'univers.

Si cette présence culminante et finale du Christ au centre et au sommet de l'univers s'exprime, dans la liturgie, par le titre de roi, c'est en grande partie à cause de David dont le second livre de Samuel nous fait échos. En ces temps de l'histoire d'Israël, la royauté de David demeurait le modèle même de la suprématie selon Dieu. Un roi choisi par Dieu, ayant reçu de Dieu le pouvoir de régir, de servir son peuple, la mission de tenir le rôle même de Dieu protecteur de son peuple. Lors de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, on l'acclamera sous l'appellation de Fils de David, successeur légitime et définitif du roi selon le cœur de Dieu. Cette lecture de la place et la mission du Christ a pu devenir, dans l'esprit de bien des chrétiens, nettement triomphaliste. Jusque dans l'esprit des chrétiens de notre temps, l'idée d'un règne terrestre de Jésus n'est pas absente. C'est face à cette tentation, qui fut celle des disciples au moment de la Passion, que vient s'interposer la scène de Jésus devant Pilate. Mon royaume n'est pas de ce monde. Les détracteurs de Jésus essaient de convaincre le Procurateur que cet homme est un rival potentiel de César. Mais Jésus nie cette accusation. Au lieu de convoquer ses troupes pour le défendre, il se laisse arrêter. Il se laisse flageller, insulter, bafouer. Pilate, l'honnête homme, reconnaît l'innocence de Jésus sur le point précis où on l'accuse. Et sans doute par dérision qu'il fera clouer au sommet de la croix: Jésus le nazaréen, Roi des Juifs. Sur toute la ligne Jésus sur la croix est un vaincu. Nul ne comprendra la royauté de Jésus que s'il accède à la foi en sa résurrection. Nous sommes ici devant une royauté spirituelle, c'est-à-dire une royauté selon l'Esprit de Dieu, munie de la seule force de l'Esprit de Dieu. Si ce roi est libérateur, c'est au sens profond de la libération des cœurs. A ces sujets, que demande notre roi? Uniquement la foi. C'est-à-dire la confiance en sa Parole. C'est dire à quel point il nous grandit. Au lieu de nous sentir contraints de vivre à ras du sol, de marcher vers la nuit, face à un avenir obscur et incertain, conduisant nécessairement à la mort, il nous permet la confiance. Quelle maturité ne nous donne-t-il pas ainsi! La confiance, c'est ce qui grandit l'homme, ce qui lui donne accès à l'amour. La confiance, c'est ce qui lui permet de regarder la mort en face puisqu'une parole lui est dite qui lui annonce l'amour et la vie éternelle.

Le voilà, notre roi, celui qui nous ouvre l'éternité. Non, son royaume n'est pas de ce monde. Il ne trouve pas sa source et sa légitimité dans ce monde. Il les puise en Dieu. Il nous permet, dès lors, de parcourir ce monde, de dérouler notre vie, non plus sur la musique des chants funèbres, mais sur l'hymne triomphal du jour de Pâques. Oui, nous pouvons oser tous les combats de la terre, nous pouvons transmettre la vie et l'amour, puisque nous croyons que l'accomplissement de tous nos commencements nous sera donné par notre Roi d'Eternité.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

Programme des obsèques de M. Alphonse Mossa, frère aîné de Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando et vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC)

Date: vendredi 29 novembre 2019
9h 00: levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville
10h 00: recueillement à domicile, sis rue Yoro, n°1 à Mpila (après le rond-point de CHACONA)
11h 30: messe en l'église Notre-Dame des Victoires (Ouenzé).
13h 00: départ pour le cimetière.
N.B.: Chaque jour, il y a une messe célébrée au lieu de la veillée à 18h 00 précédée du chapelet.

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2019

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire général de la CEC

REMORQUAGE
ET VOITURE
DE REMPLACEMENT
GRATUITS

SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.
En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58

www.sahamassurance.cn

MÉCANISMES D'APUREMENT DE LA DETTE INTÉRIEURE CONGOLAISE

La dette sera transformée en certificats de créance négociables

Sous les auspices de Bernard Ngazo, conseiller aux institutions financières nationales et à la monnaie du ministre des Finances et du budget, le Comité en charge de la restructuration et de l'apurement de la dette intérieure a rencontré jeudi 14 novembre 2019, les opérateurs économiques. Il s'est agi, au cours de cette réunion à Brazzaville, de se concerter sur les mécanismes d'apurement de la dette proposé par l'Etat.

Le présidium pendant la réunion

Cette réunion a regroupé les opérateurs économiques, les représentants des syndicats patronaux, les directeurs généraux des institutions financières, les représentants de la Primature, du Trésor et des Chambres consulaires. Au regard de la crise que traverse le Congo, la dette intérieure sera transformée en titres négociables (ou certificats spéciaux de créance). Ceux-ci sont des documents de reconnaissance de dette que l'Etat remettra à l'opérateur économique pour se faire payer immédiatement à la banque, avec une décote, c'est-à-dire une réduction de la créance.

L'audit de la dette intérieure (commerciale et sociale) n'étant pas encore achevé, *«seuls les opérateurs économiques dont les créances ont été validées par l'audit recevront ces certificats spéciaux de créance, à partir du 15 décembre 2019. Mais ce paiement prendra en compte les recommandations du Fonds monétaire international (FMI)»*, a expliqué Bernard Ngazo. La dette commerciale auditée est estimée à 145 milliards de F. CFA, et la dette sociale à 220 milliards de F. CFA.

«Pour les créances non validées, a poursuivi le conseiller, il a été recommandé une procédure de recours auprès de la Caisse congolaise d'amortissement (CCA) au niveau du Guichet unique de réclamation qui sera créé à cet effet.»

Les certificats spéciaux de créance

La titrisation donnera aux créanciers de l'Etat l'avantage de disposer des ressources nécessaires pour la relance de leurs activités. Elle leur permettra de se désengager de leur dette vis-à-vis des banques et autres débiteurs, en leur remettant des certificats. Elle permettra aux banques locales ayant bénéficié de ces certificats, de les utiliser pour se désengager de leurs dettes par simple escompte. Par ce mécanisme, les banques locales disposeront en outre de liquidités à réinjecter dans l'économie.

Pour les banques étrangères et autres investisseurs, elle est une autre forme de placement à moyen terme à rendement élevé, en raison du niveau intéressant de décote appliquée sur la valeur des certificats émis par un pays disposant d'un patrimoine minier rassurant.

A l'issue de cette rencontre, les différentes parties ont convenue de se réunir régulièrement, afin de trouver rapidement les solutions ensemble, et non de façon unilatérale.

Devant les inquiétudes des opérateurs sur le traitement de cette dette en deux phases, le conseiller Bernard Ngazo a ainsi rassuré: *«l'Etat s'est engagé à traiter de façon globale cette dette intérieure. Aucun opérateur économique ne sera laissé au bord de la route, parce que la croissance économique du Congo hors pétrole dépend du paiement de cette dette au secteur privé, dans le cadre de la diversification économique.»*

Viclaire MALONGA

PROTECTION DE L'ENFANCE

Un festival des Droits de l'enfant à Brazzaville

L'humanité célèbre le 20 novembre de chaque année la Journée internationale des Droits de l'enfant. Pour cette année, le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER), en partenariat avec l'Union européenne, organise du 22 au 23 novembre prochain, à l'Institut français du Congo (IFC) le festival des Droits de l'enfant. Objectif: promouvoir et faire respecter les droits de tous les enfants au Congo.

L'éducation est un droit

Des activités culturelles sont prévues dans l'optique de vulgariser ces droits et de poursuivre les actions de plaidoyer du Réseau auprès des pouvoirs publics. Des tables-rondes sur les droits et devoirs de l'enfant, une exposition des œuvres artistiques réalisées par les enfants et un spectacle musical avec les artistes reconnus seront également au menu de cette rencontre. *«Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité»*, déclarait Kofi Annan, à la tête de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

C'est en 1996 que le Parlement français a décidé de faire du 20 novembre la Journée mondiale de défense et de promotion des droits de l'enfant. Cette journée internationale est un moment pour se rendre compte de nombreuses injustices perpétrées contre les enfants dans le monde. Elle tente aussi de faire valoir la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989, qui précise qu'un enfant n'est pas seulement un être fragile qu'il faut protéger mais une personne qui a le droit d'être éduqué, soigné, protégé, quel que soit l'endroit du monde où il est né. Et aussi qu'il a le droit de s'amuser, d'apprendre et de s'exprimer.

Pour rappel, le REIPER intervient sur l'ensemble du territoire congolais. Il est constitué de 21 structures membres qui sont des organisations internationales et des structures locales.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

LUTTE CONTRE LA MALADIE EBOLA

Les capacités du personnel soignant du CHU-B renforcées

Organisé par la Croix-Rouge française (CRF), en partenariat avec le CHU-B, un atelier de formation en prévention et contrôle des infections pour la préparation aux épidémies a eu lieu du 14 au 15 novembre dernier, à Brazzaville. Il a été très bénéfique au personnel soignant du CHU-B. Vingt-cinq cadres de ce Centre hospitalier ont pris part à cet atelier qui s'est inscrit dans le cadre du plan de préparation national de lutte contre Ebola mis en place par le Congo. Celui-ci inclue la phase de réponse immédiate des hôpitaux lors de l'apparition potentielle des premiers suspects.

Les participants à la formation

Objectif de cet atelier: préparer les participants à se protéger et à accueillir les premiers patients suspects dans les meilleures conditions de sécurité, et un meilleur environnement. A l'issue des travaux, les participants ont été capables de mettre en œuvre les mesures de protection individuelles et collectives; de repérer les symptômes évocateurs de la maladie à virus Ebola; de mettre en place les procédures d'isolement des patients suspects ou décédés et de savoir identifier les personnes en contact avec les patients suspects.

Forte de son expérience acquise durant les interventions en réponse aux épidémies Ebola, notamment lors des deux dernières (la neuvième et la dixième) qui ont touché la République Démocratique du Congo, la CRF a développé une approche de prévention et de contrôle des infections du système de santé dans l'objectif de protéger les structures de santé susceptibles de recevoir des patients contaminés. Cette protection constitue une priorité, car il s'agit des premières personnes contaminées dans les premiers temps de l'épidémie, entraînant une altération préjudiciable du fonctionnement du système de santé.

La formation des personnels de santé et la mise en place de procédures de détection et d'isolement font ainsi partie des premières actions simples à mener dans les hôpitaux.

Cette formation, faut-il le souligner, sera suivie quelques jours après par une simulation permettant une mise en situation par des équipes de l'établissement hospitalier.

La formation théorique s'est déroulée en deux jours et la simulation en un jour suivant une méthodologie interactive avec les formateurs. L'équipe de formation était accompagnée des volontaires et personnels de la Croix-Rouge congolaise dans une logique de renforcement des capacités pour des futures formations.

Après le rappel du bien-fondé de la formation par Pierre Giraudbit, le chef de délégation de la Croix-Rouge française, le directeur général du CHU-B, Sylvain Villiard s'est dit heureux de la formation donnée à son personnel. *«Il s'est agi de voir comment accueillir et bien identifier une personne atteinte de la maladie à virus Ebola. Et comment protéger le personnel soignant, puisqu'il est souvent le premier exposé…»*

Le CHU-B se prépare à l'accueil et l'hospitalisation des premiers patients d'Ebola. Il a réservé deux salles d'isolement au sein du service de maladies infectieuses comme recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les autres hôpitaux de Brazzaville doivent également se préparer à cette éventualité pour éviter tout débordement en cas d'apparition de cette épidémie.

Alain-Patrick MASSAMBA

CONGO-CHINE

Une classe Confucius en vue au complexe scolaire Révolution-Gampo Olilou

Une délégation de l'école secondaire expérimentale du Henan (Henan exprimental high school) en Chine a signé deux accords avec les responsables du système éducatif congolais: le premier sur l'ouverture de classe Confucius au complexe scolaire Révolution-Gampo Olilou et le second sur le don de manuels pédagogiques et autres supports éducatifs.

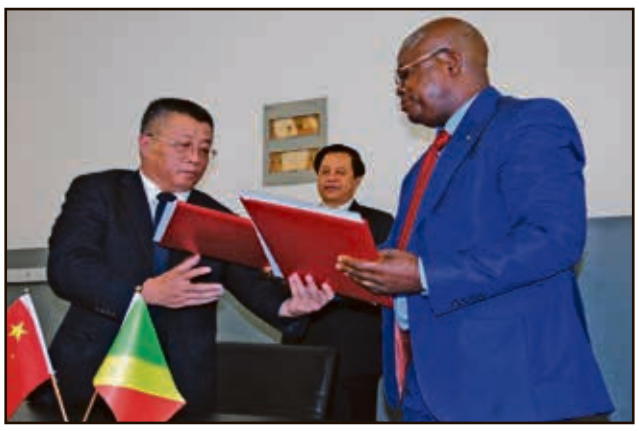

Le proviseur adjoint de Henan et son homologue du Congo paraphant l'accord

La cérémonie s'est déroulée au lycée de la Révolution à Brazzaville le 18 novembre sous l'œil du directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, Adolphe Mbou-Maba, en présence du chargé d'affaires de l'ambassade de Chine au Congo, Qian Xiaosong. Ces conventions sont la conséquence de l'Accord de coopération et d'échanges amicaux entre les deux établissements scolaires, signé le 30 octobre 2018 à Brazzaville. Dans le but de promouvoir la coopération sino-congolaise dans le domaine de l'éducation, les deux établissements avaient résolu d'établir des liens d'échanges interscolaires suivant les principes de l'égalité, de la concertation, de la construction en commun et du partage.

Les accords paraphés permettront aux élèves du complexe scolaire Révolution-Gampo Olilou de bénéficier des enseignements qui auront un programme congolais annexé au programme chinois. Des enfants apprendront la langue et la culture chinoises depuis la classe de 6e. L'objectif est d'atteindre 1.000 à 2.000 élèves dans trois ans.

Pour le proviseur du lycée de la Révolution Firmin Mongala, principal bénéficiaire, le partenariat permettra également aux jeunes congolais d'aller étudier en Chine. *«Nous sommes suffisamment avancés, nous discuterons sur la faisabilité. Il est prévu l'arrivée de trois Chinois, dont un directeur, au Congo avec qui nous allons commencer ce programme»*, a-t-il expliqué.

Satisfait des bonnes relations entre les deux Etats, le secrétaire général du comité provincial du Henan de la Conférence consultative politique du peuple chinois, Wang Shushan, a précisé que la signature de cet accord marque l'établissement officiel de la première classe Confucius congolaise.

Assurer le fonctionnement de la classe Confucius, a-t-il poursuivi, constitue également un acte important et une action concrète pour mettre en œuvre les *«huit initiatives majeures»* du Sommet de Beijing 2019 sur la coopération sino-africaine.

Il s'est dit convaincu qu'avec le soutien du Gouvernement chinois et de la partie congolaise mêlé aux efforts conjoints des deux écoles, ils pourront faire de la classe Confucius *«un modèle de la coopération amicale entre la Chine et le Congo pour ainsi contribuer à construire une communauté de destin encore plus étroite.»*

La Chine a fait don de dix mille livres, des ordinateurs et des équipements de projection multimédia à ce complexe, dans le cadre de la deuxième convention.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

MÉDIAS

Canal+ lance l'«Incroyable Noël 2019»

Société de commercialisation de services de télédistribution, Canal+ Congo a tenu, mercredi 20 novembre dernier à Brazzaville, une conférence de presse présidée par Benjamin Belle, son Directeur général pays. Au menu de cette rencontre: une rétrospection des activités de l'année 2019, et le lancement de la promotion intitulée: l'«Incroyable Noël», qui se déroulera du 21 novembre au 25 décembre 2019.

Les responsables de Canal+ Congo, pendant la conférence de presse

L'*«Incroyable Noël»* est un des concepts développés par la société Canal+ Congo depuis quelques années, pour permettre à ses abonnés actuels ou potentiels de bénéficier des meilleures offres de fin d'année, de la télévision satellitaire à moindre coût.

A cette conférence de presse, Benjamin Belle était assisté de Leger Dira Ossombi, responsable communication, et de Boris Agbley, responsable réabonnement.

Dans son mot liminaire, le Directeur général de cette société a rappelé que Canal+ Congo, c'est avant tout, une offre d'emploi direct et indirect à environ 700 Congolais à travers le pays.

Pour l'année qui s'achève, la société Canal+ Congo s'est employée, non seulement à faciliter l'accès à ses offres à un grand nombre de Congolais, toutes catégories confondues, mais aussi au développement humain. Ceci, au travers, entre autres, de la réduction du prix du décodeur Haute définition (HD) de 10000 à 5000 F.CFA; prélude à la coupe d'Afrique des Nations de football (CAN), l'accompagnement de certains journalistes sportifs de Télé Congo, dans le traitement de l'actualité sportive.

A cela, il faut ajouter l'offre de 50 nouvelles chaînes en HD; puis, récemment, 10 nouvelles chaînes viennent d'agrémenter le bouquet Canal+, mais les prix de réabonnement restent statiques. Notamment le retour de M6 International, avec des programmes très alléchants comme, *«Les reines du shopping», «Ludikids»*, une chaîne où les enfants peuvent apprendre en s'amusant; *«Cuisine»*, la chaîne des recettes faciles.

Les journalistes

A l'écoute de ses abonnés, la *«Série A»* italienne, dès la formule *«Evasion»*, a complété l'arsenal footballistique présentant de très grands championnats en Europe et en Afrique.

«La rentrée généreuse» (fin septembre/début octobre), une promotion qui a permis aux familles de s'équiper du dispositif. Canal+, ce n'est pas seulement vendre les décodeurs, mais aussi encourager la créativité. Le cas du comédien congolais Weilfar Nkaya, qui a participé au programme Fort Boyard Afrique tourné en France, a été évoqué.

Pour la chaîne *«Cuisine»*, Canal + se chargera d'envoyer un chef cuisinier congolais à Abidjan, pour un tournage sur l'émission *«Recette Afrique»* qui sera diffusé dans ladite chaîne.

Et pour cette fin d'année, par l'entremise de l'*«Incroyable Noël»*, tout réabonnement Canal+ Congo avant la coupure des images, dans la période allant du 21 novembre au 25 décembre 2019, quelle que soit la formule, donne lieu à l'abonné de bénéficier de la formule *«Tout Canal»*, pendant 15 jours. Ce privilège est aussi accordé à tous ceux qui ont été coupés des mois durant, s'ils se réabonnent pendant cette période.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Les mini-restaurants à Brazzaville: facteurs de risques sanitaires?

Petits hangars constitués de quatre bois fixés au sol, des tôles rouillées comme murs: c'est tout. Ces «restaurants» typiques de Brazzaville sont mal entretenus et l'hygiène y est approximative. Restaurants ou points de propagation des bactéries?

L'hygiène est approximative dans ces «restaurants» typiques

Toutes catégories de personnes: hommes et femmes, travailleurs et étudiants, fréquentent ces endroits. Les plats y sont réputés moins chers et plus copieux. La nourriture y est variée, puisqu'on trouve à l'avenant du saka-saka, du haricot, de la pâte d'arachide, du poisson salé ou de la viande boucanée. Le poulet, le porc, les ailes de dinde et autres grillades y sont aussi servis. Mais ces aliments, souvent survolés par des nuées de mouches, sont-ils hygiéniques?

Les conditions dans lesquelles ces aliments sont vendus ne sont pas adéquates. Les tables où sont posées les casseroles sont poussiéreuses et noires de suif. Les assiettes elles-mêmes, même quand elles sont essuyées, ne sont pas très engageantes. L'eau avec laquelle les clients se lavent les mains est souvent sale, et le soir, les consommateurs ne le remarquent même plus, la saleté étant camouflée par la baisse de lumière. La serviette pour essuyer les mains quand elle y est, est imbibée d'eau et noire de la saleté des premiers servis. Et que dire de l'arrière-cour où sont préparés les plats!

Souvent les aliments sont mis à cuire dès 4h00 et 6h00.

Exposés au soleil toute la journée, les plats ne finissent pas toujours au bout du jour. Les tenancières de ces restaurants les réchauffent tout simplement, au feu de bois pour les resservir le lendemain. C'est une pratique peu digeste. Elle est une source de beaucoup de maux sur la clientèle: coliques, fièvre typhoïde, douleurs abdominales, dysenterie. Les tenanciers, volontairement ou non, vendent la maladie avec de la nourriture problématique. Les services d'hygiène devraient agir avec plus de fermeté et de vigilance.

Vitia KOUTIA *(Stagiaire)*

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes à Suéco pour :

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.**
  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie – Hôtellerie – Cuisine – Secrétariat Bureautique.
  BP : Secrétariat Bureautique – Maintenance Informatique et Réseaux

  - ***Durée de la formation : Pâtisserie = 6 mois – Hôtellerie = 12 mois dont 2 mois de stage pratique – Cuisine = 11 mois dont 2 mois de stage en entreprise – Secrétariat Bureautique = 6 mois – Filière B.P = 9 mois***

Rentrée Académique 2019-2020 : Lundi 07 Octobre 2019

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**
- **Musique (Piano – Guitare)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

MAITRE ROSELE PIERRE NTAMBANI
NOTAIRE
985, avenue des Trois Martyrs, Plateau des 15 ans, à côté d'Edmond Hôtel
Moungali, Brazzaville, Tél.: 06 928 87 87/05 753 23 23
Email: roselepierrenotaire19@gmail.com, République du Congo

DAYMENT SYNERGIE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000.000 Francs CFA
Siège social à Brazzaville, Immeuble Baobab les Flamboyants
Centre-Ville, République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

Conformément à l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, Maître Rosèle Pierre NTAMBANI, Notaire en la résidence de Brazzaville, a reçu les actes authentiques portant statuts et Déclaration Notariée de Souscription et de Versement de la Société DAYMENT SYNERGIE, signés le 17 octobre 2019, enregistrés à la recette des Impôts de Ouenzé, à Brazzaville, le 24 octobre 2019; sous le folio 190/16, n°1803 (statuts) et sous le folio 190/14, n°1801 (DNSV). Les caractéristiques de ladite société sont les suivantes:

Dénomination: DAYMENT SYNERGIE, en sigle «D.S.»;

Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle (SARL);

Objet: la société a pour objet:
- L'import/export;
- La vente et l'achat des mines de diamant et or;
- L'exploitation des gisements d'or et de diamant;
- Le commerce général;
- La vente des produits pétroliers;
- La construction des bâtiments et les travaux publics;
- L'entreprise générale des travaux publics et privés, la construction, l'aménagement et l'équipement de tous bâtiments industriels ou autres;
- L'entretien et le gardiennage;
- La prestation de services aux entreprises;
- L'étude, la conception et la réalisation d'ouvrage dans les domaines de l'adduction d'eau et de l'assainissement;
- Toute activité de représentation, le courtage et la commission en matière industrielle;
- L'exploitation, la transformation el l'exportation du bois;

Capital social: cinq millions (5.000.000) francs CFA, divisé en cinq cents (500) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 500, entièrement souscrites, libérées et réparties entre les associés dans les proportions de leurs apports respectifs;

Siège social: Immeuble Baobab les Flamboyants Centre-ville, à Brazzaville, en République du Congo;

Durée: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur SASSOU NGUESSO MBE Tedi Christel;

Immatriculation au RCCM: le 13 novembre 2019, sous le n° RCCM CG-BZV-01-2019-B12-00154.

Pour insertion,
Maître Rosèle Pierre NTAMBANI, Notaire.

LITTÉRATURE

Sony Labou Tansi: les écrits de jeunesse

Né en 1947, à Kimwanza, au Congo-Léopoldville, l'actuelle République Démocratique du Congo (RDC), Marcel Ntsoni, de son nom à l'état civil – il prendra pour nom de plume Sony Labou Tansi au moment de se jeter dans l'aventure littéraire – se passionne très tôt pour la littérature.

Jeune collégien, il lit des auteurs comme Victor Hugo et Aimé Césaire, et compose des poèmes et autres textes d'inspiration littéraire.
Au fil des décennies soixante et soixante-dix, il enchaîne avec frénésie les textes, mais ce n'est qu'avec la parution, en 1979, aux éditions du Seuil, de «La Vie et demie», un roman volontiers provocateur, que Sony Labou Tansi atteint la notoriété. En 1983, il reçoit le Grand prix littéraire de l'Afrique Noire pour son roman «L'Anté-peuple», et trois années plus tard, le Prix de la Fondation Ibsen pour sa pièce de théâtre «Antoine m'a vendu son destin».
Pour donner vie à ses pièces de théâtre, il crée, à Brazzaville, dans le début des années soixante –dix, sa compagnie, le Rocado Zulu Théâtre, qui se produira sur les scènes du Congo, de France et d'autres scènes étrangères.
Céline Gahungu analyse, dans un essai dense et fouillé, «Sony Labou Tansi, Naissance d'un écrivain», paru en 2019, l'œuvre de jeunesse de l'écrivain congolais.
Agrégée et docteur en lettres, chargée de cours à la Faculté des lettres de Sorbonne Université, cette chercheuse franco-africaine est familière de Sony Labou Tansi. Elle a publié des articles de référence sur l'écrivain et a apporté sa collaboration à l'élaboration de l'intégral de ses textes poétiques, une imposante somme de plus de mille pages, publiée en 2015 chez CNRS Editions, coll. «Planète Libre», sous la direction de Nicolas Martin-Granel et Claire Riffard.

D'après le travail de datation de Céline Gahungu, l'œuvre de jeunesse de Sony Labou Tansi s'étale sur une période de huit ans, allant de 1967 à 1975. Puis, à partir de 1976, jusqu'en 1980, s'élabore la phase de maturité de l'écrivain.
Une partie seulement des manuscrits et tapuscrits qui compose la période de maturation de l'écrivain a été inventoriée et numérisée, entre 1996 et 2011, par Nicolas Martin-Granel, Victor Mbila Mpassi, Appolinaire Singou-Basseha et Greta Rodriguez-Antoniotti. Les textes recueillis ont été archivés à la Bibliothèque francophone multimédia (BFM) de Limoges, et accessoirement à l'Institut des textes et manuscrits moderne (ITEM).
L'étude de Céline Gahungu s'articule sur un corpus d'une trentaine de textes (romans, pièces de théâtre, poèmes), rédigé entre 1967 et 1975. Citons quelques-uns de ces textes. Pour le roman: «Rembourser l'honneur», «La Planète des signes», «Riposter à sa gueule». Pour le théâtre: «Monsieur Tout-Court», «Marie Samar», «Conscience de tracteur». Pour les poèmes: «Vers au vinaigre», «La Vie privée de Satan», «La Troisième France».
L'œuvre de jeunesse de Sony Labou Tansi se conçoit, essentiellement, comme une entreprise de contestation et de démolition de l'institution littéraire, comme le souligne Céline Gahungu: *«Sony Labou Tansi se veut sauvageon et artiste maudit: sa marginalité et son refus du système littéraire constitueraient les signes de*

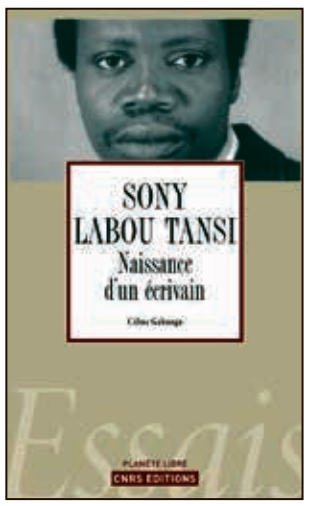

La couverture du livre de Céline Gahungu

son élection. Les manuscrits eux-mêmes sont des machines infernales conçues pour faire exploser les conventions politiques et sociales.»
Sa contestation de l'institution littéraire – institution «envisagée comme lieu de toutes les compromissions» – ne l'empêche pas pour autant de participer de façon assidue au Concours théâtral interafricain. A partir de 1969, il envoie régulièrement ses pièces au jury du Concours et obtient des distinctions lors des 6e, 7e et 9e éditions de la compétition. Comme l'affirme si justement Céline Gahungu: *«Le fantasme d'une rupture avec le système littéraire, coexiste avec le désir de diffuser sa parole et de transmettre ses œuvres au plus grand nombre.»*
Il est indéniable que le Sony des années d'apprentissage est un homme qui croit en son pouvoir de séduction. En effet, alors qu'il n'est encore connu que d'un cercle restreint d'initiés, il se vit déjà, à bon droit du reste, comme un écrivain en devenir, porteur d'une œuvre singulière appelée à marquer son temps.
Dans une lettre de novembre 1974 à Sylvain Bemba, figure emblématique de la phratrie des écrivains congolais, il annonce sans fard: *«Conscience de tracteur, entre nous, je te dis que l'œuvre n'est pas sortie avec les vraies dimensions du moule. Tout est resté en moi. Mais je vais travailler dur pour que je puisse influencer par le verbe une, deux, trois, quatre ou cinq générations. Ambition bien sûr. Mais ambition propre. Je ne blague pas, j'ai envie de coincer la Terre entre deux mots, pendant longtemps. Et ça fait rigoler. Parce que le seul mot de la langue qui me séduise, c'est devenir.»*
Le Sony des cahiers et tapuscrits de jeunesse est aussi un fervent épistolier, dont la correspondance avec José Pivin et Françoise Ligier notamment, ses parents fantasmatiques, selon le mot de Céline Gahungu, a été partiellement publiée en 2005, aux Editions Revue Noire. Une correspondance qui, vu la richesse de son contenu, constitue, à n'en pas douter, un matériau précieux pour les chercheurs qui s'intéressent à l'écrivain.
L'univers sonyen des années de formation est servi par un langage souvent irrévérencieux, provocateur et éruptif dans lequel *«rien n'est considéré comme vulgaire, obscène ou honteux, ni le sexe, ni les réalités physiologiques.»*
Travaillé en profondeur par le bouillonnement des idées qui agite le Congo des années soixante-dix, l'écrivain prend sur lui la tâche – combien périlleuse dans le contexte politique de l'époque – d'exprimer à travers ses écrits, *«sans délais ni distance, les troubles d'un corps social jugé malade.»*
L'intérêt qu'il porte à la vie politique comme objet de son projet d'écriture le conduit à rencontrer, à Boko, en septembre 1974, l'ancien Président de la République Alphonse Massamba-Débat (1964-1968). L'ancien homme d'Etat et l'écrivain sympathisent et de cette rencontre est née l'idée d'un projet d'écriture: *«Un coin vénéneux (Boko, la précision est de nous) puisque l'ancien Président de la République habite par là et en cédant le pouvoir aux bérets, il a gardé tout le reste. Je lui ai proposé de m'aider à écrire un livre sur lui. (…) Pendant les quatre jours que j'ai laissé mes affaires là-bas, nous avons bavardé. J'ai trouvé le titre du bouquin: Massamba-Débat, L'Homme tout court.»*
Le livre ne verra jamais le jour, mais Massamba-Débat devient Okemba, l'un des personnages de Sony, dans le roman *«La Raison, le pouvoir et le béret».*
L'année 1976 est une période difficile pour l'intellectuel.
Directeur de collège à Mindouli, il est en butte à des tracasseries administratives qui le poussent au bord de la dépression. L'état dépressif qui le perturbe est si manifeste qu'il va, dans un geste de désespoir, détruire une partie de ses recueils *«L'Acte de quitter la vie»* et *«Naître plus loin que la vie».* Il se remet, cependant, de sa crise, mais c'est à bout de souffle, précise Céline Gahungu, qu'il achève l'un de ses romans phares, *«La vie et demie».*
Les écrits de jeunesse de Sony Labou Tansi ne se contentent pas seulement de formuler une critique souvent acerbe et sainement irrévérencieuse à l'encontre du pouvoir politique sous le régime du parti-Etat. Ils se font aussi, entre autres sujets, l'écho des inquiétudes de l'opinion citoyenne, quant à l'avenir de notre monde menacé par la dégradation de son environnement naturel et la possibilité d'un conflit thermonucléaire. C'est dire l'indéniable actualité des manuscrits et tapuscrits des années de formation du grand écrivain congolais.

Jean José MABOUNGOU

ISP imprimerie Saint-Paul s.a.

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.
L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.
Nos services:
* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27
Attaché de Direction commerciale:
Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Imprimerie Saint Paul:
80 ans de savoir-faire à vous plaire.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DELA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

N°_____ /MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

RECTIFICATIF A L'ANNONCE LEGALE N°345/2019/BZ-C

INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants :

Au LIEU DE :

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
06	20857 du 10-10-19	Sect P11, bloc 109 ; Plle 13 et 14 (ex 533) ; Sup : 508,08m²	533, RUE LENINE	5-BZV	ASSELE Hermann

LIRE :

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
06	20857 du 10-10-19	Sect P11, bloc 109 ; Plle 13 (ex 533) ; *Sup : 297,70m²*	533, RUE LENINE	5-BZV	ASSELE Hermann

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le **19 novembre 2019**

Le Chef de Bureau,

Gilbert MBANDZA.

COLLECTIF DE PHOTOGRAPHES GÉNÉRATION ELILI

Pour la création d'un musée de la photo à Brazzaville

Une cérémonie de vernissage, suivie d'une conférence-débat et d'une exposition photos a été organisée sous le thème: «Parle-moi de ta famille», par le collectif de photographes Génération Elili, le vendredi 15 novembre 2019, à Brazzaville. Les participants ont plaidé pour la construction d'un musée de la photo dans la capitale, pour mettre en exergue le travail qu'ils réalisent au quotidien. Les objectifs de l'exposition organisée, a dit Francis Kodia, coordonnateur du Collectif Génération Elili, étaient, entre autres, de donner un sens à la photo de famille, inciter les archivages de clichés de photo de famille, créer un dialogue entre l'ancienne et la nouvelle époque, pousser la jeunesse à la recherche de ses sources pour écrire sa propre histoire, et ressuscité la mémoire des disparus.

Visite de l'exposition photos

Pendant la conférence-débat

Parlant de la photographie de famille, Francis Kodia a fait savoir que c'est un rite du culte domestique dans lequel la famille est à la fois sujet et objet. *«Ce culte domestique est voué aux membres qui composent cette famille, et au lien complexe qui le lie aux autres figures familiales de leur lignage, du passé, du présent où même de l'avenir. La photographie conjure la disparition totale, mais également, les changements liés au temps et au vieillissement. La personne disparue dans les albums est autant le parent défunt où une autre personne. Lorsqu'on fait une photo on immortalise la personne, même si le temps passe. Chaque membre de la famille suivant son caractère, son histoire et les circonstances de sa vie à une mémoire qui lui est propre. Les souvenirs familiaux se développent comme sur autant des terrains différents dans les consciences des membres de la famille, etc.»* La photo, a-t-il dit, reste au premier plan, parce qu'on ne peut pas parler de la communication sans la photo. La photographie, c'est écrire avec la lumière.

Photo de famille des participants et organisateurs (Ph. Kinzenguele)

Selon le Professeur sociologue Matondo Kubu Turé, la photo a le privilège de rassembler trois moments: le passé, le présent et l'avenir. *«La photographie a un enjeu social, elle constitue, d'un point de vue culturel, un grand moment de développement pour le pays comme le Congo. La photo, tout en étant au départ un exercice tout à fait intime, reste un acteur qui se passe entre le photographe, et celui qui est photographié et l'appareil photo. La photo est l'un des objets qui ne perd pas de valeur avec le temps. Je voudrais insister sur la mémoire, elle n'existe pas au Congo. Les sociétés qui se sont développées humainement se sont inspirées de la mémoire, les gens ont été fascinés par ceux qui ont existé avant eux. Il faut que Génération Elili s'organise pour voir comment arriver à créer un musée de la photographie qui sera une partie de notre patrimoine culturel. Les photographes, comme tous ceux qui travaillent dans le domaine de la culture, le seul mot, c'est de travailler durement, de lutter pour organiser beaucoup de cérémonies, pour travailler leur art. Ils ont déjà fait beaucoup de choses parce que ça fait une vingtaine d'années que ce Collectif existe, et ils ont déjà leur siège construit avec leurs propres fonds».*

Ces deux communications ont donné lieu à un débat passionnant entre l'assistance et les communicateurs. Cela a, d'ailleurs, permis à certains de relater leur petite histoire sur la photo. Puis s'en est suivi la visite guidée de l'exposition des photos illustratives et passionnantes des années 50 à 80 au Congo qui durera quinze jours.

Alain-Patrick MASSAMBA

PRIX «VOIX D'AFRIQUES»

Pour l'émergence des émerger les jeunes auteurs africains de langue française

«Voix d'Afriques», tel est le nom d'un nouveau concours littéraire que lancent Radio France internationale (RFI) et les Editions JC Lattès. Ce concours est destiné à faire émerger les jeunes auteurs et auteures de langue française du continent africain. Il s'adresse à toute personne majeure de moins de trente ans, n'ayant jamais été publiée, née et résidant dans l'un des pays d'Afrique.

Chaque participant est invité à rédiger un roman en français, de 250 000 signes maximum, qui reflète la situation d'un pays, une actualité politique, économique ou sociale, tout comme des voix intimistes.

Les candidats ont jusqu'au 15 janvier 2020 pour s'inscrire et déposer leur manuscrit sur le site https://prix-rfi.editions-jclattes.fr. Le roman lauréat sera désigné en février prochain par un jury de professionnels, pour une publication prévue en juin prochain.

Le lauréat bénéficiera également d'une résidence à la Cité internationale des arts à Paris, partenaire du prix.

C.E.

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°012 / DURQuaP /2019
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DES ÉTUDES TECHNIQUES ET PRODUCTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES ET CONTRÔLE-SUPERVISION POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SCOLAIRES DE MOUKOUNDZI-NGOUAKA «SORBONNE» ET «MALONGA ECOUTE» DANS L'ARRONDISSEMENT 1 MAKÉLÉKÉLÉ

N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence : CG-DURQuaP-097-SC-SFQC

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Etudes techniques et production du Dossier d'Appel d'Offres et Contrôle-supervision pour les travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Moukoundzi-Ngouaka «Sorbonne» et «alonga Ecoute » dans l'arrondissement 1 Makélékélé».

2.Les services de consultant («Services») consistent à élaborer les études techniques (APS, APD et DAO) et d'assurer le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation des écoles primaires de Moukoundzi-Ngouaka «Sorbonne» et «Malonga Ecoute» dans l'arrondissement 1 Makélékélé.

3.La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4.Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5.Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6.Un Consultant sera sélectionné selon la méthode «Qualité et Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7.Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8.Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 06 janvier 2020 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél : 22 613 90 36 /
(+ 242) 05 776 90 57 /06 667 22 29
Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,
BATOUNGUIDIO

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°346/2019/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	REQUÉRANTS
01	20651 du 23-09-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 200,00m2	QUARTIER UNIVERSITE D.S.N	POOL	IKIA NGALA JULIE RAÏSSA ET ENFANTS
02	16716 du 04-08-17	Sect -, bloc - ; Plles 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ; Sup : 2.400,00m2	MANDIELE	POOL	BOULA WELOLI ANTONIA
03	16713 du 04-08-17	Sect -, bloc - ; Plle 1 domaine ; Sup : 4.000,00m2	IGNIE CENTRE (QUARTIER NDIBOU)	POOL	MOKOKO VAN THÉOPHANE ANICET
04	19722 du 18-07-18	Sect -, bloc - ; Plle 15 ; Sup : 400,00m2	KINTELE -CENTRE	POOL	MOTIKABEKA JUDITH CONSTANCE
05	3836 du 20-02-17	Sect -, bloc - ; Plles 6 à 21 ; Sup : 4.800,00m2	LIFOULA VILLAGE (TERRE INTALI)	POOL	BAKOLO CHIMEL CHRISTIAN
06	20259 du 27-05-19	Sect P4, bloc 138 ; Plle 09 ; Sup : 475,52m2	49, RUE BANDAS	3-BZV	TARIQ AHMED HUSSAIN AWADH
07	20640 du 19-09-19	Sect E, bloc - ; Plle 4 ; Sup : 1.175,62m2	DERRIERE L'HOPITAL DE LA PREFECTURE	PLATEAUX	INKO PATRICE
08	19403 du 14-08-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.032,69m2	KINTELE	POOL	BANAKISSA GAUTHIER CHRIST
09	20174 du 26-04-19	Sect AT, bloc 26(ex13) ; Plle 7 (ex12) ; Sup : 199,00m2	12BIS, RUE MONGOLE LAURENT (NGAMBIO)	4-BZV	MAKOSSO NÉE NSANGOU NTALANI AURÉLIE
10	19307 du 16-08-18	Sect AT, bloc 11 ; Plle 18 ; Sup : 396,40m2	46, RUE NIAMBI JEAN MARIE	4-BZV	KAYA BONIFACE
11	20565 du 29-08-19	Sect P15, bloc 179 ; Plle 19 ; Sup : 188,68m2	13, RUE OYO	6-BZV	EYALA CLARISSE MIREILLE
12	20868 du 11-10-19	Sect P3, bloc 33 ; Plle 6 ; Sup : 361,56m2	81, RUE YAKOMAS	3-BZV	NDINGA MAKANDA ACCEL ARNAUD
13	20939 du 28-10-19	Sect P5, bloc 66 ; Plle 5 (ex7) ; Sup : 321,14m2	95, RUE LOUINGUI	3-BZV	OTHELET GUY BIENVENU
14	4445 du 30-05-18	Sect -, bloc - ; Plle 4 ; Sup : 855,00m2	RUE NON DENOMMEE (JARDIN)	6-BZV	NGOMBE ONGOKOUAKA SANDRINE NATACHA
15	20514 du 13-08-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 420,00m2	RUE OPANGUI (QUARTIER MAKABANDILOU)	9-BZV	OSSY NINO CHRISTIAN
16	19944 du 13-02-19	Sect BD, bloc 116 ; Plle 24 ; Sup : 219,29m2	8, RUE DJOUELI	9-BZV	NGAMBOLO CLAIRE
17	20571 du 02-09-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NDIBOU (PK45)	POOL	NGOULOU NGONGO CLARA MARLÈNE
18	20467 du 26-07-19	Sect P7, bloc 51 ; Plle 01 ; Sup : 455,72m2	64, AVENUE DES TROIS MARTYRS	4-BZV	VANDEN REYSEN ANTOINE
19	20810 du 30-09-19	Sect P7, bloc 46 ; Plle 01 ; Sup : 460,54m2	01, RUE MOUNDZOMBO (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	DRUCK PIERRE
20	20897 du 18-10-19	Sect CB, bloc 108 ; Plle 7 ; Sup : 258,81m2	RUE NGANIA (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	AYA TSEKE TALALINI THERFY
21	20898 du 18-10-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 207,76m2	QUARTIER ACADEMIE MILITAIRE	9-BZV	AYA TSEKE TALALINI THERFY
22	20227 du 20-05-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.600,00m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	ELENGA JULES
23	7422 du 03-04-13	Sect BG, bloc - ; Plle 8 ; Sup : 390,00m2	NKOMBO	9-BZV	MBALLO BANGUISSO ELNA NORVIA
24	20831 du 1er-10-19	Sect BD4, bloc 214 ; Plle 32 ; Sup : 561,95m2	NKOMBO (KIBOUENDE 2)	9-BZV	OBILI WILFRID MAGLOIRE
25	19719 du 17-07-18	Sect -, bloc - ; Plle 19 ; Sup : 598,70m2	12, RUE LEKOUE (BILOLO)	9-BZV	LEKOUE PATERNE
26	20742 du 27-09-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 8.936,46m2	QUARTIER N°5 ENYELLE	LIKOUALA	ISSA MOUSSA
27	20740 du 27-09-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 535,5m2	ENYELLE	LIKOUALA	HABIMANA GILBERT
28	20741 du 27-09-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 700,00m2	ENYELLE	LIKOUALA	HABIMANA GILBERT
29	20734 du 26-09-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 2.319,45m2	ENYELLE (QUARTIER BOLOMBO)	LIKOUALA	ISSA MOUSSA
30	17017 du 10-11-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 60.000,00m2 soit 6ha	PK45	POOL	OKOKO ERIC MARTIAL
31	16800 du 30-08-17	Sect P15, bloc 172 ; Plle 27 ; Sup : 422,97m2	6, RUE PRADEL E. QUARTIER FLEUVE CONGO	6-BZV	BOUKANGOUMA ARMAND MAGLOIRE
32	20870 du 11-10-19	Sect F, bloc 11 ; Plle 04 ; Sup : 673,19m2	QUARTIER TOSSANGANA	LIKOUALA	DICKELET GUY GERVAIS
33	20658 du 26-09-19	Sect AM, bloc 179 ; Plle 12 ; Sup : 212,80m2	03, RUE MOUANDA MPIKA	7-BZV	MOUYABI BAKALA GUY ROGER
34	20899 du 18-10-19	Sect P13C (exP13), bloc 45 (ex94b) ; Plle 7 (ex2860) ; Sup : 403,82m2	RUE MILANDOU (QUARTIER CITE DES 17)	4-BZV	BOMELLE ARTHUR-WILSON
35	19996 du 05-03-19	Sect BD4, bloc 213 ; Plle 19 ; Sup : 378,69m2	27, AVENUE M. IBALIKO (NKOMBO-TELE)	4-BZV	MENDZET PEA VIRGINIE FLAURE
36	20153 du 23-04-19	Sect CI, bloc 35 ; Plle 9 ; Sup : 504,27m2	19, RUE TOMINDZA	9-BZV	MANDZOLO HELVE NÉE SAAR
37	20950 du 04-11-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 178,54m2	MAKABANDILOU	9-BZV	MBANI GUINONO REINE CHANCELLE
38	20951 du 05-11-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	MBOUBI MPANKIMA
39	20125 du 15-04-19	Sect D, bloc 17bis ; Plle 01 ; Sup : 6.919,33m2	QUARTIER BOHONA	LIKOUALA	SUCCESSION ESSONGO MARCEL
40	20252 du 05-11-19	Sect D, bloc 32 ; Plle 02 ; Sup : 462,58m2	AVENUE MARIEN NGOUABI	CUVETTE	NGUEMPIO STANISLAS
41	20940 du 29-10-19	Sect PA, bloc 7 ; Plle 12 (ex 263) ; Sup : 368,73m2	CASE 263 (QUARTIER BATIGNOLLES)	4-BZV	NGANGOUE SYLVIE
42	19583 du 16-10-18	Sect AT, bloc 9 ; Plle 11 ; Sup : 387,04m2	20, RUE NGABI BARTHELEMY	4-BZV	ENFANTS NKOUA
43	19646 du 06-11-18	Sect AT, bloc 16 ; Plle 20 ; Sup : 292,87m2	84, RUE NANA MICHEL	4-BZV	ENFANTS NKOUA
44	20965 du 07-11-19	Sect P7, bloc 86 ; Plle 5 (ex 839) ; Sup : 353,49m2	839, RUE VINDZA (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	GAFOUA GENEVIÈVE
45	20964 du 07-11-19	Sect P7suite, bloc 46 ; Plle 18 (ex 1545) ; Sup : 478,36m2	1545, RUE NOUMBI (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	GAFOUA GENEVIÈVE

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 21 novembre 2019

Le Chef de bureau,
Gilbert MBANDZA.

FOOTBALL

Coach Baciré, contestataire. Mauvais perdant?

On ne sait si l'entraîneur de l'équipe nationale de Guinée-Bissau, Baciré Candéen, pensait que la victoire lui revenait comme de droit divin en foulant la pelouse du Stade Président Massamba-Débat dimanche dernier. En conférence de presse d'après-match, il a vociféré, incapable de contenir son amertume, sa défaite dans le sac.

Vainqueur d'Eswatini lors de la première journée des éliminatoires de la CAN 2021, coach Baciré voulait engranger trois nouveaux points à Brazzaville face aux Diables-Rouges du Congo pour les larguer à six points. Il sait que le Sénégal étant presque inaccessible, la deuxième place qualificative de ce groupe se jouera sans doute entre la Guinée-Bissau et le Congo. Comme tout entraîneur, il est normal d'être ambitieux. Mais son équipe nationale a été passée à la moulinette.

Cette humiliation, si l'on ose dire, a fait dégringoler la Guinée Bissau à la troisième place du groupe I. Or son pays en découdra avec le Sénégal lors des deux prochaines journées en août 2020. On comprend son amertume. Le risque est grand pour sa sélection de dire adieu à la CAN 2021 si pendant la même période les Diables-Rouges engrangent six points face à l'Eswatini. Mais coach Baciré est descendu bas dans les méandres de la contestation, comme certains entraîneurs voulant justifier une défaite.

Baciré Cadéen, coach de l'équipe nationale de la Guinée-Bissau

Le technicien bissau-guinéen n'a nullement accepté le premier but congolais. Il est vrai que ce but n'est pas exempt de contestation car tiré d'une position litigieuse. Ce qui est surprenant, mais l'arbitre aurait-il dû arrêter le match en raison, selon les Bissau-guinéens, de la faible luminosité des projecteurs du Stade Massamba-Débat? C'est ce qui aurait largement perturbé la visibilité de leur gardien de but et contribué à la débâcle de l'équipe qui a encaissé ses deux derniers buts dans ce contexte. Baciré n'a pas hésité de dire que sa fédération va écrire officiellement à la Confédération africaine de football (CAF) pour protester, certainement contre le déroulement de la partie dans une prétendue «pénombre». Pour lui, les Diables-Rouges n'auraient pas réussi à l'emporter largement sans le coup de pouce de l'arbitre.

Observateurs et analystes sont unanimes pour dire que la sélection de Guinée-Bissau a fait d'énormes progrès. Ils savent qu'elle joue bien; elle joue merveilleusement bien au ballon rond. Mais une équipe peut bien étaler un beau football et, au finish, perdre. Aussi craignent-ils que coach Baciré ne soit simplement qu'un mauvais perdant.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

DIÉTÉTIQUE

Le chercheur Bouhika a défendu une thèse sur le «profil alimentaire des athlètes congolais»

La faculté des Sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi a organisé récemment à Brazzaville une soutenance de thèse de doctorat unique portant sur le *«Profil alimentaire des athlètes congolais de demi-fond et fond, répercussion sur les performances sportives»*. Elle a été présentée et défendue par Eddie Janvier Bouhika. L'impétrant a obtenu la mention très honorable avec félicitations du jury.

Cette étude avait pour principal objectif d'analyser les habitudes alimentaires des athlètes congolais de demi-fond et fond, et les facteurs limitant leurs performances. Eddie Janvier Bouhika a réfléchi sur le fait qu'à l'instar d'autres disciplines sportives, le problème de la contreperformance est inhérent à moult facteurs dont l'alimentation. Pour être performant, de nombreuses suggestions préconisent aux sportifs de bien s'entraîner et de manger équilibré afin d'augmenter leurs habiletés motrices enclin à la performance.

Le chercheur Bouhika estime que si ces informations sont disponibles à la base, il ne dispose pas de données fiables concernant les conditions d'entraînement, les habitudes alimentaires et les données biologiques des athlètes congolais de demi-fond et de fond en phase de pré-compétition et de compétition. Grâce à la méthode de rappel de 24heures, les résultats obtenus ont permis, non seulement d'apprécier l'état nutritionnel, les conditions d'entraînement, les différents aliments consommés et leurs valeurs énergétiques, mais aussi d'analyser les données biochimiques et hématologiques tout en situant le niveau de performance de ces athlètes.

Eddie Janvier Bouhika

Dans la recherche de solutions aux problèmes de contreperformances des athlètes congolais, les examens biochimiques effectués au laboratoire national ont permis de déduire que les taux de créatinémie: le cholestérol total, le cholestérol LDL et les rapports LDL/HDL, et CT/HDL des athlètes étaient bas, comparativement à ceux des marcheurs tandis que le taux du cholestérol HDL était élevé chez les athlètes. Alors que l'examen hématologique a indiqué que les taux de leucocytes et des thrombocytes étaient bas chez les athlètes par rapport aux marcheurs. En conséquence, aucune performance n'est proche du record africain ou mondial dans les courses de 800 mètres, de 1500 mètres, de 21,100Km chez les athlètes congolais. L'alimentation des athlètes est déséquilibrée et non conforme aux apports nutritionnels recommandés, car hyper glucidique, hypo lipidique, et hypo protéique.

A noter que le jury était composé du Pr Titulaire CAMES Martin Diatewa (UMNG), président; du Pr ordinaire Christophe Pela Lola de l'UPN (Kinshasa), rapporteur externe; de Michel Elenga, Maître de Conférences CAMES (UMNG), rapporteur interne ; et du Pr Titulaire CAMES François Mbemba, qui a dirigé les travaux.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

FORMATION

Au CNFF, la rentrée est passée

Les pensionnaires de la section Préformation du Centre national de formation de football (CNFF) de Brazzaville ont repris officiellement le chemin des terrains d'entraînement samedi 16 novembre à l'occasion du démarrage des activités pour la saison sportive 2019-2020.

Ces retrouvailles, organisées à l'annexe du Stade Massamba-Débat, ont été ponctuées par une cérémonie patronnée par le ministre des Sports, Hugues Ngouolondélé, en présence de l'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano De Leo, du 1er vice-président de la FECOFOOT, Jean-Médard Moussodia, et du coordonnateur technique national de la section Préformation Fabrizzio Cesana. Elles ont donné à Charles Otendé, directeur du CNFF, de rappeler la genèse du centre, son palmarès et l'intérêt de cette structure de formation des jeunes footballeurs créée en 2005. *«La formation a toujours été un pilier fondamental du succès d'un sportif, d'un club ou d'une équipe»*, a-t-il indiqué. Il a égrenné ensuite les résultats du centre depuis sa création: *«Le centre a connu un palmarès remarquable. Il a remporté la CAN U-20 en 2007 à Brazzaville. La même année, participation à la phase finale de la Coupe du monde des U-20 au Canada. Le centre a remporté ensuite deux médailles d'or, lors des sixième et septième Jeux de la francophonie, respectivement à Beyrouth (Liban) en 2009 et à Nice (France) en 2013».* Sans oublier *«la médaille de bronze dans la catégorie des U17 en 2011 au Rwanda. Il a également, pendant son évolution, formé des joueurs exceptionnels qui font la fierté du Congo, à l'instar de Delvin Ndinga, Franchel Ibara et autres.»*

C'est en 2016 que le CNFF a décidé d'intégrer la pré-formation dans sa politique. Ils sont au nombre de 250 apprenants inscrits, regroupés en 7 catégories dont l'âge varie entre 8 à 15 ans, pour cette année 2019. Huit encadreurs vont accompagner les jeunes en formation.

A l'issue de la cérémonie, un match d'exhibition a été organisé. Il a opposé les jeunes ayant participé au dernier tournoi international de Pellegrini, en Italie, à une sélection interne.

Le ministre saluant les poulains de Fabrizzio Cesana

Diachiley MASSAMBA (Stagiaire)

HANDBALL

L'AS Caïman annonce son retour

Après avoir retiré volontairement leur équipe masculine des compétitions locales la saison passée, les dirigeants de l'AS Caïman sont revenus de manière officielle sur leur décision. L'équipe va renouer avec les terrains pour la saison 2019-2020.

Le retour de l'AS Caïman a été annoncé mardi 19 novembre par la président général du club, Danh Ashley Poutance, lors d'une conférence de presse au gymnase Henri Elendé. *«Une décision mûrie»*, a-t-il affirmé. Nombreux attendaient ce retour avec impatience, aussi bien les sympathisants que les joueurs. *«Beaucoup de joueurs se plaignaient parce qu'étant en manque de compétitions»*, a-t-il dit pour justifier la volte-face des dirigeants.

Supporters et joueurs retrouvent finalement le sourire, eux qui ont craint la disparition définitive de l'équipe qui figurent pourtant parmi les clubs-phares du pays actuellement. N'est-il pas triple champion national? Des titres assortis de trois participations à la Coupe d'Afrique des clubs champions. En tout cas, ils n'ont pas caché leur émotion en apprenant la nouvelle.

Aujourd'hui, c'est une page nouvelle qui s'ouvre pour le club, sans pour autant être certain que les querelles d'hier avec l'instance nationale du handball et autres revendications qui ont émaillé son parcours aient été contenues. *«Notre retrait était dû à une frustration, occasionnée par les manigances de la fédération qui avait refusé de qualifier deux joueurs que nous avions acquis en toute logique à Patronage Sainte-Anne de Pointe-Noire. Nous revenons pour aider le handball masculin congolais à grandir»*, a-t-il néanmoins précisé.

L'équipe va renouer avec les terrains (Ph. Vox)

Le retour de l'équipe masculine ne se fera pas seul. Avec elle, une équipe féminine seniors va naître, mais à Pointe-Noire, dès cette saison, a annoncé le président général Danh Ashley Poutance. Bonne nouvelle quand on sait que le handball féminin a perdu ces dernières années beaucoup d'équipes.

G.-S.M.

Ligue1 du Congo

Le programme de la huitième journée

Samedi 23 novembre à Brazzaville (Massamba-Débat)
- RCB-Inter Club (14h) et CARA-JST (16h)

Dimanche 24 novembre à Brazzaville (Massamba-Débat)
-Tongo FC-Diables-Noirs (14h) et Etoile du Congo-V.Club-Mokanda (16h)

Dimanche 24 novembre à Pointe-Noire (Complexe sportif)
-Nico-Nicoyé-FC Kondzo (14h) et AS Cheminots-AS Otohô (16h)

Dimanche 24 novembre à Dolisie (Stade Paul Moukila)
-AC Léopards-Patronage Sainte-Anne (15h)